



ARTS ET VIE
La saison de douceur
de Mara Tremblay B 1



LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL

www.cyberpresse.ca

QUÉBEC, LE MARDI 9 MARS 2004

COMMANDITES

350 000\$ disparus entre Ottawa et Québec

Le Jam des neiges n'a reçu que
250 000\$ des 600 000\$ du fédéral

MYLÈNE MOISAN

MMoisan@lesoleil.com

■ Sur les 600 000\$ qui ont quitté Ottawa pour le Jam des neiges de Québec, les organisateurs de l'événement n'ont touché en bout de ligne que 250 000\$.

La subvention accordée en 1999-2000 par l'entremise du Programme de commandites a été confiée à Groupaction Gosselin Communications stratégiques. Selon la liste officielle transmise par Travaux publics Canada, le Jam-boree des neiges, qui a réuni, pendant 10 jours, 3000 scouts à Québec pour défouler le millénaire, a obtenu 600 000\$. Le secrétaire et directeur général des Scouts du Québec, Robert Nowlan, affirme avoir reçu 350 000\$ de moins.

« Selon nos livres et les données que j'ai examinées, qui sont appuyées par une entente de commandites avec le gouvernement du Canada représenté par Groupaction Gosselin Communications stratégiques, nous avons reçu une somme de 250 000\$, informe-t-il par courriel.

Dans le plan initial, le gouvernement s'est engagé à verser 200 000\$ par l'entremise du programme devenu scandale. Selon un document officiel, l'entente a été négociée entre le directeur général du Jam, Claude Despatie,

« Il n'y
avait pas
beaucoup
d'exigences.
Presque
rien »

et le représentant de Gosselin à Québec, Bernard Thiboutot. M. Nowlan indique que le Jam a reçu 50 000\$ en plus, « pour deux événements non chiffrés dans l'entente », sans donner la nature de ces événements.

Impossible pour l'instant de savoir où sont passés les 350 000\$ qui se sont perdus entre les coffres du gouvernement fédéral et Québec. Gilles-André Gosselin, qui a dirigé Gosselin Communications stratégiques, Jean Brault, président de Groupaction, et Bernard Thiboutot, qui gère le bureau de Gosselin à Québec, n'ont pu être joints afin de discuter de ce dossier particulier.

En entrevue téléphonique hier, l'administrateur général de l'événement,

Voir **DISPARUS** en A 2 ►

À LIRE AUSSI :

- **Mystère au Concours** Page A 3
- **Intervention de Pelletier** Page A 3
- **3 millions\$ à la dérive** Page A 3
- **Coderre sur la sellette** Page A 3



Robert Gillet au palais de justice de Montréal hier

PROCÈS GILLET

Témoignage émotif d'une première plaignante

RICHARD HÉNAULT

RHenault@lesoleil.com

■ MONTRÉAL — Une seule fois, la plus jeune des plaignantes a regardé Robert Gillet droit dans les yeux. « Vous pouvez lui demander ! » a jeté hargneusement l'adolescente lorsque la procureure de la Couronne lui a demandé comment était l'accusé lorsqu'il lui a fait une pénétration anale malgré son refus.

Le témoignage était fort attendu. Une douzaine de personnes de la région de Québec se sont même rendues au palais de justice de Montréal, hier, pour assister au début des témoignages devant le jury au procès de Robert Gillet. Assez grande, les cheveux châtain au milieu du dos et portant des lunettes à monture mince, la plaignante a été amenée dans la salle d'audience en empruntant le corridor réservé aux juges et aux jurés, mais en évitant tout contact avec ceux-ci. Son long témoignage, durant presque toute la journée, s'est révélé fort émotif, la jeune femme maintenant âgée de 17 ans sanglotant à plusieurs reprises.

Après son explosion de ressentiment envers l'animateur de radio, elle a demandé à sortir de la salle d'audience car elle ne se sentait pas bien. Une autre fois, elle a demandé que ce soit son père qui quitte la salle.

Après une longue introduction portant sur ses premières expériences de prostituée, dès l'âge de 14 ans, Marie-Claude (prénom fictif) a relaté qu'un soir de novembre 2002, elle s'est rendue chez Georges Radwanli et que Jean-François Guay y est venu la

Voir **TÉMOIGNAGE** en A 2 ►

À LIRE AUSSI :

- **Laruchelle contre-interroge** Page A 4
- **Rapport sexuel admis** Page A 4



Le président Karzai invitant hier les Afghans à laisser voter leurs femmes.

Où est votre femme, Monsieur le président ?

La manif a été reportée. Mais une grande cérémonie a marqué, hier, à Kaboul, la Journée internationale des femmes. C'est le président Hamid Karzai qui a volé le show. Malgré lui et à son corps défendant.

Le bal a commencé quand, imprudemment, le président afghan a demandé au millier de femmes présentes à Polytechnique combien d'entre elles avaient effectué les démarches pour s'inscrire sur la liste électorale en prévision des élections de l'été prochain. Plusieurs mains se sont levées. Mais une brave a crié au président : « Et vous, votre femme est-elle inscrite ? Comment se fait-il qu'elle ne soit pas ici ? Où est-elle aujourd'hui ? »

Vêtu de sa traditionnelle cape des régions du Nord et de son bonnet de

Kandahar, Hamid Karzai a patiné. « J'ai oublié de lui en parler ce matin. Et quand j'ai téléphoné à la maison, elle était partie chez des parents », a-t-il répondu, soulevant le rire général.

Et ça ne s'est pas arrêté là. Une autre femme en a remis : « Et pendant qu'on y est, vous en avez combien, de femmes ? a-t-elle demandé. Vous en avez une ou plusieurs ? »

Applaudissements nourris. Éclats de rire. Le président Karzai s'est finalement assez habilement sorti de ce mauvais pas en reprenant son discours, prononcé en pachtou et en dari, là où il



Monique Giguère

MGiguere@lesoleil.com

À KABOUL

l'avait laissé. Il a pressé les hommes d'autoriser leurs femmes à s'inscrire pour qu'elles puissent exercer leur droit de vote en juin. Une élection pas comme les autres, puisque ce sera la première fois de leur histoire que les Afghans iront aux urnes. Tous, hommes et femmes, voteront pour une première fois.

Peut-être que ce sera aussi l'occasion pour les Afghans de voir la femme du président. Pour la première fois ! Ils jurent qu'ils l'ont jamais vue. Ni à la télévision. Ni ailleurs. Mais elle a un nom. Elle s'appelle Dr^e Zinat Karzai. Elle serait

docteur en médecine. Mais ne pratiquerait pas.

Juste avant le show du président Karzai, c'est la ministre de la Condition féminine, Habiba Sorabi, qui s'est adressée aux femmes. Vêtue d'un costume foncé et la tête couverte d'un châle blanc, elle a été la première à insister pour que les femmes s'inscrivent sur les listes électorales. « C'est la première fois que vous avez la chance de dire votre mot. D'influer sur votre avenir. Il faut vous inscrire », a-t-elle plaidé, rappelant qu'il fallait que les choses changent en Afghanistan.

Habiba Sorabi a parlé du problème des femmes dont le mari a plusieurs

Voir **PRÉSIDENT** en A 2 ►

La baie des Chaleurs parmi les plus belles au monde

Un club sélect en fait son 31^e membre

GILLES GAGNÉ

Collaboration spéciale

POINTE-À-LA-CROIX — La baie des Chaleurs fait officiellement partie depuis hier des plus belles baies du monde, la 31^e à devenir membre du club sélect qui regroupe notamment la baie de San Francisco, aux États-Unis, la baie du mont Saint-Michel, en France, et la baie d'Along, au Vietnam.

Cette reconnaissance couronne près de trois ans de travail de la part des initiateurs du projet, le promoteur Gilles Soucy, de Pointe-à-la-Croix, et l'hôtelier Richard Gingras, de Carleton, qui ont sur-le-champ reçu l'appui de la communauté micmaque d'Eel River Bar, au Nouveau-Brunswick, puis de Gesgapegiag et de Listuguj, en Gaspésie.



Paysage de la baie des Chaleurs à Carleton

L'annonce a été faite au Parc national canadien de la bataille de la Ristigouche, qui commémore la dernière bataille française pour la défense de la

Nouvelle-France, en 1760. Ce lieu gaspésien, aux limites du village de Pointe-à-la-Croix et de Listuguj, a d'ailleurs joué un rôle important dans la sélection

de la baie des Chaleurs par le Club des plus belles baies du monde.

« Nous nous basons sur les critères de l'UNESCO pour choisir les plus belles baies. Nous regardons si c'est un bien culturel ou un bien naturel. Dans ce cas, l'histoire a été nettement prise en compte, notamment la bataille de la Ristigouche (...) Mais la beauté des lieux a également été retenue comme un facteur majeur », a expliqué Guy Roussel, président du Club des plus belles baies du monde.

L'extrémité est de la baie des Chaleurs débute à Port-Daniel-Gascons, en Gaspésie, s'étend sur près de 200 km jusqu'au fond, à Pointe-à-la-Croix, puis repart vers l'est, tout en face, à

Voir **BAIE** en A 2 ►

SOMMAIRE

Actualités	A 3	Économie	C 1
Agenda	B 6	Editorial	A 18
Arts et vie	B 1	Le monde	A 15
Bourses	C 4	Petites annonces	S 12
Bridge	S 15	Québec / Canada	A 9
Capitale et régions	A 6	Sports	S 1
Décès	C 7	Statistiques	S 6
Divertissements	B 7	Télévision	B 2

LA MÉTÉO

Maximum -3, minimum -11

Ciel variable et vents légers. Détails page S 16.

Accumulation de neige (avant hier)
Ce mois-ci : 18,4 cm Lan dernier : 19,8 cm
Cet hiver : 259,4 cm L'hiver dernier : 222 cm

QUÉBEC,
108^e ANNÉE, N° XX
FLORIDE, 1,75 \$ US
MONTRÉAL,
OTTAWA 87¢
PLUS TAXES



65¢ PLUS TAXES

27657-00072

DEMAIN DANS LE SOLEIL

Parés pour l'action



L'Assemblée nationale du Québec reprend ses travaux aujourd'hui après une suspension de trois mois. En toile de fond : grogne syndicale, fermetures d'usines, débat sur l'environnement, défusions, étranglement budgétaire, etc. L'action ne manquera pas.

Dans le cahier Actualités

Les séries dans la Ligue senior



Les séries éliminatoires de la Ligue de hockey senior majeur du Québec se poursuivront, ce soir, avec la présentation de deux matchs dans la division Est. Le Prolab de Thetford Mines visitera le Radio X de Québec, tandis que le Caron et Guay de Pont-Rouge sera à Rivière-du-Loup.

Dans le cahier Sports

POUR NOUS JOINDRE

Abonnements	686-3344
	1-866-686-3344
Carrières et professions	686-3270
Petites annonces	844-4444
Promotion	686-3342
Publicité détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Renseignements	686-3233

LE SOLEIL

LE SOLEIL, une division de 3834310 Canada Inc., est publié et édité par LE SOLEIL, 925, chemin Saint-Louis, case postale 1547, succursale Terminus, Québec (Québec), G1K 7J6. LE SOLEIL est imprimé au 5000, rue Hugues-Randoin, bureau 4, à Québec (Québec), G2C 2B4, par Transcontinental de la Capitale, une filiale de Transcontinental Inc., 1, place Ville-Marie, bureau 3315, Montréal (Québec), H3B 3N2.

Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

LES SUITES

BAIE

Suite de la Une

Campbellton, au Nouveau-Brunswick, jusqu'à l'île Miscou. Une portion du côté gaspésien de la baie, la pointe Migouashia, à Nouvelle, est un site du Patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1999, parce qu'il s'agit d'un site fossilifère remontant à 365 millions d'années.

Le club a été formé aux lendemains du Salon international du tourisme de Berlin en 1997. C'est une démarche de Vietnamiens désireux de protéger la baie d'Along et demandant conseil à des Bretons qui a débouché sur la nomination des premiers candidats au palmarès des plus belles baies.

Au Québec, la baie de Tadoussac a été la première à se qualifier. C'est d'ailleurs dans cette communauté que le dernier congrès mondial du Club des plus belles baies a été tenu, en mai 2003. Une délégation de la baie des Chaleurs s'y est d'ailleurs rendue, en préparation de l'audition de Paris du 14 novembre suivant. Les Gaspésiens ont bien répondu aux 100 questions du comité de sélection, note Guy Rousset, aussi dg du groupe hôtelier Dufour.

Soulignant que le prochain congrès mondial aura lieu en 2005 sur les bords de la baie de Bodrum, en Turquie, M. Rousset a mis au défi les gens de la baie des Chaleurs de déposer leur candidature pour la suite des événements. « Nous n'avons pas de candidature pour 2007 et 2009 », a-t-il dit.

Si le maire de Tadoussac, Pierre Marquis, l'hôte du dernier congrès mondial, a un conseil à donner aux Gaspésiens et aux Néo-Brunswickois, c'est bien de déposer leur candidature. « Tadoussac en a retiré une publicité extraordinaire. C'est impossible pour une petite municipalité de se payer des pages complètes, comme la couverture que nous avons eue en 2003 dans le *Figaro*, dont le tirage est de trois millions de copies par jour. Vous venez de faire un grand pas. »

Le Club des plus belles baies du monde travaille actuellement à la préparation d'un guide de voyage trilingue, un peu à la mode Michelin.

L'acceptation des candidates est loin d'être automatique. Ainsi, la rade de Marseille ne s'est pas qualifiée, surtout pour des motifs environnementaux. Une baie peut-elle perdre son appartenance au Club? « Une grande verrue de pollution peut un jour remettre en question l'adhésion de la baie. Si un grand pétrolier se brisait dans la baie de Tadoussac, nous devrions remettre en question cette adhésion », note M. Rousset.

Des membres de la coalition gaspésienne Retour à l'expédition, opposés au projet d'incinérateur de sols contaminés à Belledune, au Nouveau-Brunswick, lui ont demandé comment il réconcilierait l'établissement de cette industrie polluante et l'adhésion de la baie au Club. « Quand nous avons fait l'analyse, Bennett n'était pas là (l'incinérateur est en construction). Mais nous ne l'ignorions pas. Richard Gingras et Michel Bujold nous avaient fait part de ce projet, très honnêtement. C'est d'ailleurs un élément de crédibilité de leur dossier », précise M. Rousset, qui se dit prêt à écrire des lettres aux gouvernements pour que le projet de Bennett soit écarté.

PRÉCISION

Le colloque sur les droits des femmes organisé par le Carrefour culturel Sésame de Québec aura lieu demain, 10 mars, à 19h, (et non hier soir) à l'auditorium du pavillon La Laurentienne de l'Université Laval. Nos excuses.

DISPARUS

Suite de la Une

Claude Despatie, a confirmé avoir reçu 200 000 \$ en commandites, plus 50 000 \$ « avec deux autres projets », en échange d'un peu de visibilité. « Il n'y avait pas beaucoup d'exigences. Presque rien », se souvient-il, ajoutant qu'il n'avait « rien à redire » sur le travail de la firme mandatée par Ottawa. Et les 350 000 \$ manquants? « Aucune idée. J'ai demandé 250 000 \$, j'ai eu 250 000 \$ ».

Des appels ont été faits auprès de Jude Bergeron, alors porte-parole de la Fédération des scouts du Québec, et d'Yvan Caron, ex-président de l'événement. Ils sont restés sans réponse.

Doté d'un budget de 4 millions \$, le Jam des neiges a reçu une autre enveloppe du gouvernement fédéral, contenant, selon M. Nowlan, 800 000 \$ du Programme du millénaire. Aucune agence de communications n'a été impliquée dans le versement de cette somme, qui a servi notamment à financer le lancement du dernier d'une série de timbres conçus pour souligner le passage à l'an 2000. Lors de la clôture de l'événement, le ministre Herb Gray a prononcé un discours faisant état de cette contribution de 800 000 \$ d'Ottawa, ce qui n'incluait pas la part des commandites.

Le Jam des neiges n'ayant jamais déposé de bilan financier, le mystère plane toujours sur l'utilisation de l'argent. Hier, M. Despatie n'a pas voulu revenir sur le sujet, arguant que « tout ça, c'est de l'histoire. Une belle histoire, mais derrière moi ».

À l'époque, il avait été question d'un comité de financement, mais plusieurs des membres ignoraient en faire partie. C'est le cas de Maurice Tan-

guay, président-fondateur d'Ameublements Tangay, et de Gabriel Savard, alors vp exécutif du Fonds de solidarité des travailleurs, qui ont expliqué en 2000 n'avoir jamais vu les chiffres du Jam. Même chose pour Marcel Bédard, un comptable dont le nom figurait sur la liste, qui n'aurait été contacté qu'une seule fois, au début du projet.

Ce « comité fantôme », dont avait fait état LE SOLEIL, contenait des membres de marque, dont Claude Bédard, ex-président du Mouvement Desjardins, Ross Gaudreault, pdg du Port de Québec, Jean-Guy Paquet, pdg de l'Institut national d'optique, Marcel Bédard, et un certain... Marc LeFrançois, président de VIA Rail jusqu'à la semaine dernière, alors que Paul Martin lui montrait la porte.

L'événement avait fait couler beaucoup d'encre à l'époque, notamment en raison de problèmes d'organisation. Les tentes louées étaient mal adaptées à l'hiver, causant ainsi de nombreux cas d'hypothermie. M. Despatie s'était d'abord adressé à l'armée canadienne, qui n'était pas en mesure de répondre à sa demande, d'autant plus que la plupart des tentes n'étaient pas ignifuges tel que l'exige la Ville.

Dans Internet, des scouts s'en sont donné à cœur joie pour dénoncer les ratés de l'organisation. Des participants français ont créé le site anti-Jam des neiges, dans lequel on retrouve quelques récits de l'intérieur. Revenant sur les problèmes de distribution de nourriture, un participant fait état qu'il y a eu plusieurs évanouissements de jeunes pendant qu'ils attendaient en file pour obtenir leur ration. La quantité et la qualité des repas laissaient à désirer, déplore-t-on également dans le site.

TÉMOIGNAGE

Suite de la Une

chercher. Ils se sont ensuite rendus au restaurant Le Postino, où Robert Gillet est arrivé un peu plus tard. C'est ainsi qu'elle a fait sa connaissance.

Lorsque les trois personnes ont quitté le restaurant, Gillet a baissé la fermeture éclair de la veste de l'adolescente, a-t-elle relaté. Puis, dans la voiture de Guay, ce dernier lui a remis le numéro de téléphone de Gillet en lui disant de l'appeler. Ce qu'elle a fait, un jour qu'elle ne peut préciser et à partir d'un appareil téléphonique dont elle ne se rappelle plus.

Peu après, Gillet serait allé la prendre chez ADM Sports, le commerce situé en face de la résidence de la sœur de Marie-Claude, sur le boulevard Hamel. L'adolescente ignore même quelle direction a prise Gillet, mais il se serait arrêté dans le stationnement d'un petit motel du boulevard Hamel. Il s'agit d'un secteur que Marie-Claude connaît car elle s'y est souvent rendue avec plusieurs autres clients.

Si elle ne peut être plus précise jusque-là, elle se rachète en donnant une description très précise de la chambre du motel. Après être entrés, elle et Gillet vont dans la bain. Celui-ci lui demande en effet une *golden shower*. La jeune prostituée lui urine donc dans la bouche, affirme-t-elle.

Dans le lit, ensuite, ils ont une relation complète et l'homme est « correct », de décrire Marie-Claude. Il y a d'abord une pénétration vaginale, puis la pénétration anale.

L'adolescente dit à son client qu'elle ne veut pas car elle a mal, mais ce dernier continue quand

même. Pendant la relation, Gillet aurait utilisé la télécommande du téléviseur pour frotter le vagin de la jeune plaignante.

De nouveau, par ailleurs, elle précise que Gillet se comportait « correctement ». Puis est venue la fellation au cours de laquelle, sans avertissement, l'accusé urine dans la bouche de Marie-Claude.

Après s'être revêtu, l'animateur de radio s'excuse et lance plus de 300 \$ sur le lit bien qu'on n'ait pas abordé préalablement la question de l'argent. Au terme de l'interrogatoire mené par la procureure de la Couronne, M^{re} Geneviève Lacroix, la plaignante a obstinément refusé de regarder de nouveau dans la direction de Gillet pour procéder à son identification.

PROSTITUTION ET FUGUE

Au début de cet interrogatoire, Marie-Claude a relaté qu'en 2001, elle s'est prostituée de juin à octobre, puis elle a fugué durant un mois dans la métropole, où elle a fait du *live* dans Internet. Âgée alors de seulement 14 ans, elle se masturbait en direct. On la payait de 2000 \$ à 5000 \$ par semaine.

Après cette fugue, elle s'est retrouvée à l'Escale, puis dans un foyer de groupe. Durant l'été 2002, une amie de ce foyer présente Marie-Claude à Georges Radwanli.

Elle a ensuite revu l'individu deux ou trois fois par semaine « pour faire de l'argent ». C'est par la suite que Radwanli a présenté d'autres hommes à Marie-Claude qui, explique-t-elle, se prostituait « pour se gâter », c'est-à-dire pour se payer des vêtements, de la nourriture, de la drogue ou de l'alcool.

PRÉSIDENT

Suite de la Une

épouses. De la discrimination des parents à l'endroit de leurs filles. De ces petites filles que l'on marie contre leur gré. De celles qui sont vendues pour le pogon, comme une simple marchandise. De celles encore qui servent de monnaie d'échange dans les guerres entre tribus pour acheter la paix. « Les femmes ont la vie difficile. Ces pratiques doivent cesser », a-t-elle déclaré.

La ministre afghane de la Condition féminine croit que de grands progrès ont été réalisés depuis la Loya Jirga (Grand assemblée), mais que les femmes sont encore loin du but. « Nous, les femmes, nous devons nous lever debout. Faire preuve de courage. Nous faire élire et prendre notre place au gouvernement. Nous devons dire aux hommes ce que nous voulons », a-t-elle lancé.

« BEAUX DISCOURS »

À la sortie de la cérémonie sur le campus de Polytechnique, les réactions étaient plutôt mitigées. « Les hommes politiques tiennent de beaux discours, mais ne font jamais ce qu'ils disent », a déploré Gulshani Humaira de Sar-i-Pol, près de Mazer-i-Sharif, dans le nord du pays. Le président Karzai n'aurait qu'à montrer sa femme à la télévision en train de s'inscrire sur la liste électorale et toutes les femmes suivraient son exemple. Même chose s'il se présentait avec elle en public. Tous ses ministres feraient de même.

Gulshani et Roohy, sa copine, sont d'avis que les choses se sont améliorées pour les femmes en Afghanistan depuis la chute des talibans en 2001, mais qu'il reste beaucoup à faire. « Autrefois, on ne nous aurait jamais permis de partir de Mazer-i-Sharif pour assister à une célébration comme celle d'aujourd'hui à Kaboul. C'est un progrès », reconnaissent-elles du bout des lèvres.

La journée avait commencé dans la confusion. À l'origine, une manif devait partir du Women's Park et les femmes devaient marcher dans les rues de Kaboul. Au parc, on apprend que la manif est remise au lendemain. Halima, 22 ans et mère de deux petites filles, Furshta, 14 mois, et Rurkhsa, trois ans, sage-femme de profession, était venue spécialement de Bagrami pour l'occasion. « C'est une bonne chose, la Journée internationale des femmes, avait-elle dit dans un anglais appris avant la prise du pouvoir par les talibans en 1996. Ça nous permet de parler entre femmes de nos droits, de nos enfants et de la façon dont nous voulons vivre. »

Halima a été une des rares femmes à pouvoir continuer à travailler sous les talibans. « On nous interdisait de travailler là où il y avait des hommes. Mais à la clinique, nous n'étions que des femmes. Ça m'a permis de continuer mon travail », explique la jolie brunette aux prunelles de charbon, la tête couverte d'un simple châle.

AVEC OU SANS BURKHA

Interrogée sur la burkha, Halima confirme qu'elle la porte. Preuve à l'appui, elle la sort de son sac. « J'habite Bagrami, c'est un village, explique-t-elle. Les gens sont plus conservateurs et ma famille ne me laisserait pas sortir sans ma burkha. À Kaboul, c'est différent. C'est une grande ville et les gens sont plus tolérants. »

Au moment de quitter le parc, Halima se métamorphose sous nos yeux. Elle descend la burkha sur son visage. Le vêtement enveloppe sa petite fille qu'elle porte dans les bras. Ses deux sœurs de Kaboul, Shazia et Fahima, sortent derrière elle la tête couverte d'un châle remonté sur le menton. Au moment où Halima perd son visage dans la rue, d'autres femmes entrent dans le parc, lèvent leur burkha et recouvrent leurs traits. Fascinant!

Pour couronner cette Journée internationale des femmes, LE SOLEIL et Frances Bula, de CanWest, ont invité Ahmad Walid, le traducteur, et Wadid, le chauffeur, à dîner au Kabul Restaurant. Surprise! Wadid est taliban, apprend-on. C'est-à-dire étudiant en théologie ou séminariste chez nous. Pas forcément militant et extrémiste!

le bas à culotte de maintien 3.99

Économisez 30% sur notre bas Contemporaine exclusif, en nylon lycra 15 deniers, avec tricot renforcé de l'abdomen aux hanches pour un maintien supérieur et un galbe impeccable. Pointes renforcées invisibles. Noir, ombre, grège, chameau, naturel, minuit. P.m.g.tg. Rég. 6.00



simons

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, LAVAL CARREFOUR LAVAL, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

la-guêpière

le balconnet coton et satin 10.99

Économisez 45% sur un soutien-gorge Simons qui vous offre le confort extraordinaire du coton stretch, de la forme sans couture et la touche mode de l'élastique étoilé satiné. Bleu poudre ou blanc. 32 à 38 B, 34 à 38 C-D. Rég. 20.00 Culotte 7.99



simons

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, LAVAL CARREFOUR LAVAL, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

cyberpresse.ca/soleil

Cliquez sur l'hyperlien en haut à droite

« Plus de SOLEIL dans Cyberpresse »

cyberpresse.ca/soleil

Résultats	
Handi	Extra
Tirage du 2004-03-08	Tirage du 2004-03-08
01 04 14 17 20 21 22 23 25 26	01 04 14 17 20 21 22 23 25 26
30 33 41 47 49 52 56 57 58 60	30 33 41 47 49 52 56 57 58 60
Tirage du 2004-03-08	Tirage du 2004-03-08
905 6750	NUMÉRO 629187
Les résultats sont publiés dans les journaux du dimanche et du mardi.	

ACTUALITÉS

SCANDALE DES COMMANDITES

CONCOURS HIPPIQUE DE QUÉBEC

117 800 \$ manquent à l'appel

PIERRE COUTURE

PCouture@lesoleil.com

■ Où sont passés les 117 800 \$ supposément versés au Concours hippique de Québec en 1998-1999 dans le cadre du controversé Programme fédéral de commandites ? Mystère et boule de gomme.

« Je n'ai jamais vu la couleur de cet argent », clame Rhonda Rioux, l'ancienne directrice générale du Concours hippique de Québec.

Pourtant, la liste officielle des commandites fournie par Travaux publics Canada est claire, il y a bel et bien 117 800 \$ qui ont quitté les coffres du fédéral par l'intermédiaire de la firme Gosselin Communications stratégiques.

À la demande du SOLEIL, M^{me} Rioux a repassé à la loupe deux fois plutôt qu'une les états financiers de l'événement entre les années 1997 et 2001. Mais rien n'y fait, la somme demeure introuvable.

Cette année-là, faute de financement adéquat, l'événement annuel qui se déroulait sur les plaines d'Abraham avait d'ailleurs failli ne pas avoir lieu.

L'année auparavant, le Concours hippique de Québec avait encaissé du programme fédéral une somme de 65 000 \$. « On m'avait alors dit de ne pas trop s'inquiéter pour les deux années suivantes, que le financement était en quelque sorte assuré », précise M^{me} Rioux.

Or, en avril 1999, à quelques mois de l'événement, la commandite « promise » ne venait toujours pas. « Sans cet argent, ça nous mettait vraiment en péril », affirme-t-elle.

Après plusieurs coups de téléphone, la directrice générale a tout de même réussi à dénicher à la dernière minute une somme de 25 000 \$.

Vérification faite, cette commandite

est inscrite à l'année financière 1999-2000 du programme fédéral. Mais l'année suivante, faute de commanditaires, l'organisation du Concours hippique de Québec a dû déclarer forfait. Il est réapparu dans le paysage québécois en 2001 jusqu'en 2002.

L'an dernier, des problèmes de financement liés au départ du principal commanditaire de l'événement, Air Canada Jazz, a créé un manque à gagner de 50 000 \$. La version 2003 n'a pas eu lieu. L'événement, qui devait fêter son 10^e anniversaire en 2003, attirait 1500 participants, surtout des Américains, tout en générant, assure-t-on, des retombées économiques de près de qua-

tre millions de dollars dans la région.

Depuis l'an dernier, Rhonda Rioux n'est plus la directrice générale. Elle a passé le flambeau à Sports internationaux de Québec qui ne sait toujours pas si l'événement reviendra cette année.

Du côté de Gosselin Communications stratégiques, dont les activités sont maintenant intégrées à celles de Groupaction, personne n'a été en mesure d'expliquer le fameux « trou » de 117 800 \$. L'ancien propriétaire de la firme, Gilles-André Gosselin, est à l'extérieur du pays pour un mois.

Quant à Jean Brault, le grand patron de Groupaction, il n'a pas voulu émettre de commentaires sur le sujet.

SAINT-HYACINTHE

Jean Pelletier est intervenu pour le Bloc

Gosselin Communications stratégiques a encaissé près de 96 000 \$ au passage

PIERRE COUTURE

PCouture@lesoleil.com

À la demande du député du Bloc québécois, Yvan Loubier, Jean Pelletier est personnellement intervenu en 1997 pour l'obtention d'une commandite de 125 000 \$ dans le cadre du controversé programme fédéral. Au passage, la firme Gosselin Communications stratégiques a toutefois encaissé la rondelette commission de 96 000 \$.

Le député bloquiste de Saint-Hyacinthe-Bagot a confirmé au SOLEIL hier avoir rencontré l'ancien chef de cabinet du premier ministre Jean Chrétien à son bureau d'Ottawa en septembre 1997. Yvan Loubier souhaitait obtenir une aide financière de 250 000 \$ pour l'organisation des Fêtes du 250^e anniversaire de la ville de Saint-Hyacinthe.

« À l'époque, je n'avais aucune idée de l'existence du Programme de commandites, affirme Yvan Loubier. Moi, je savais que le premier ministre avait un fonds discrétionnaire. Je voulais savoir s'il restait encore de l'argent là-dedans. »

Lors de son tête-à-tête avec Jean Pelletier, le député bloquiste se fait répondre que la demande de 250 000 \$ est alors trop élevée.

Quelques jours plus tard, le bras droit de Jean Chrétien communique avec le député Loubier pour lui signaler que le dossier a été transféré à un dénommé Charles Guité, alors responsable du Programme chez Travaux publics Canada.

En entrevue téléphonique au SOLEIL, Jean Pelletier admet avoir servi de relais à la demande du député bloquiste. « Je savais que le programme de commandites existait, mais pas la façon dont il était administré. Je suis très heureux d'avoir aidé les gens de Saint-Hyacinthe. »

En octobre 1997, l'organisation des Fêtes du 250^e anniversaire de Saint-Hyacinthe reçoit un appel de Gilles-André Gosselin, de Gosselin Communications stratégiques. La commandite du fédéral a été fixée à 125 000 \$.

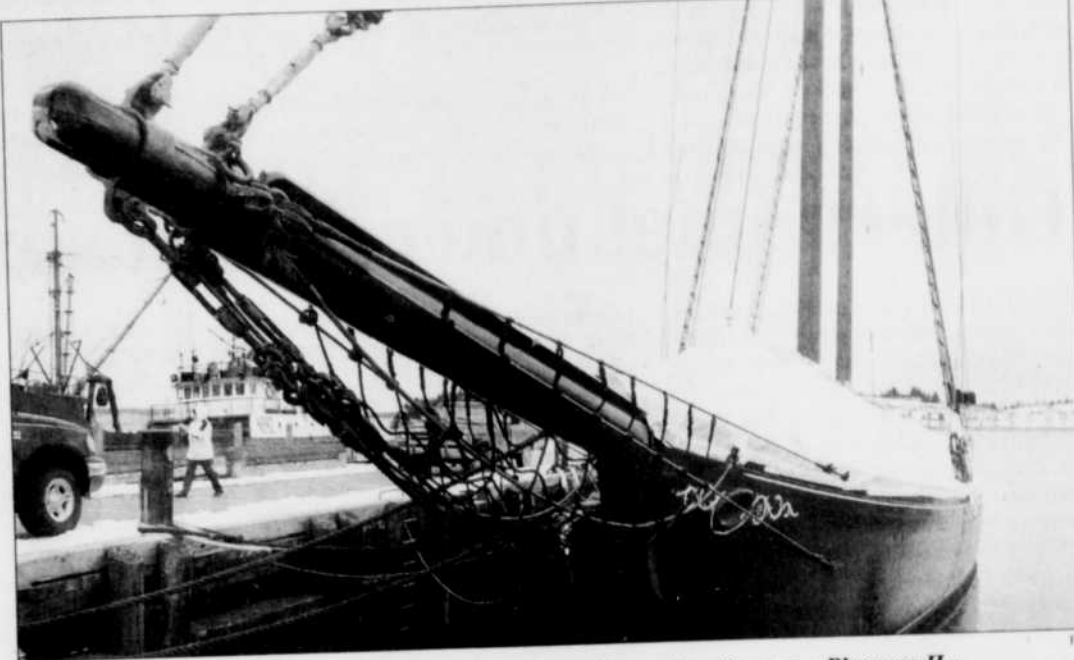
Or, selon le député Loubier, la firme mandatée par Ottawa pour servir d'intermédiaire dans ce dossier, Gosselin Communications stratégiques, a encaissé par la bande une commission de près de 96 000 \$ en frais de toutes sortes.

« Lorsque j'ai appris qu'ils avaient touché cette somme, j'étais hors de moi, soutient le député du Bloc. C'est de l'argent qui aurait pu aller dans les programmes sociaux ou encore dans les hôpitaux de la région. C'est renversant. »

En tout en partant, la commandite de 125 000 \$ aura finalement coûté aux contribuables canadiens près de 221 000 \$. Une demande d'accès à l'information formulée par Le Courrier de Saint-Hyacinthe en 2002 montre que Gosselin Communications stratégiques a fait parvenir cinq factures (154 957 \$, 8364 \$, 41 910 \$, 12 703 \$ et 2903 \$) à Travaux publics Canada entre octobre 1997 et novembre 1998.



Jean Pelletier admet avoir servi de relais à la demande du député bloquiste.



Ottawa aurait consenti quelque 3,3 millions \$ en subventions au « Bluenose II », véritable attraction touristique en Nouvelle-Écosse.

HALIFAX

Près de 3 millions \$ à la dérive pour le «Bluenose II»

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral tente de savoir ce qui est arrivé des montants octroyés — dans le cadre du Programme de commandites — à la fondation qui administre la célèbre goélette *Bluenose II* et qui ne seraient jamais arrivés à bon port.

« Nous retraçons des fonds qui sont peut-être allés à la dérive et nous allons les ramener », a affirmé le ministre des Travaux publics, Stephen Owen, aux Communes, hier.

Samedi, le *Chronicle-Herald* de Halifax révélait que des documents fédéraux démontrent que des subventions totalisant plus de 3,3 millions \$ ont été accordées au célèbre bateau par l'entremise de trois firmes de communications.

Le chèque le plus important remis à la Fondation du *Bluenose II* s'élève à 2,3 millions \$ et aurait été confié à la firme québécoise Lafleur Communications Marketing, au cours de l'exercice 1997-98. Lafleur est une des entreprises de communications au centre du scandale des commandites.

Le gestionnaire du *Bluenose II* — une attraction touristique importante en Nouvelle-Écosse — soutient ne pas avoir reçu un tel montant, mais plutôt une somme de 359 000 \$.

À la Chambre des communes, l'opposition conservatrice a voulu savoir combien d'argent avait été volé au *Bluenose* — qu'elle a qualifié de « dernière victime du scandale libéral des commandites ».

Le ministre Owen a répondu que le contrat de Lafleur est actuellement sous enquête et a admis avoir eu vent d'irrégularités. « Nous avons su que les services n'ont pas été fournis. » À l'extérieur des Communes, le ministre a précisé que son gouvernement a déjà pris des mesures légales pour obtenir des versements futurs à Lafleur et pour recouvrer d'autres montants versés en vertu d'autres contrats de commandite.

Il a ajouté que le dossier pourrait être remis entre les mains de la GRC, qui enquête déjà sur 18 autres contrats du Programme des commandites.

Coderre dans la tourmente

OTTAWA (PC) — La participation du ministre Denis Coderre à une vidéo soulignant le 50^e anniversaire de naissance de l'ex-pdg de l'agence Everest a donné du carburant aux partis d'opposition qui tentent, depuis plus d'un mois, d'épingler un ministre dans tout le scandale des commandites fédérales.

Hier, M. Coderre a dû, une fois de plus, défendre son amitié avec Claude Boulay, l'ancien grand patron d'Everest, l'une des compagnies citées dans le rapport de la vérificatrice générale. Cette fois, c'est sa participation à une vidéo pour M. Boulay qui l'oblige à se justifier.

Dans la vidéo en question produite en 2001, M. Coderre souhaite un joyeux anniversaire à son ami, et lance quelques blagues au détour.

Les partis d'opposition n'ont pas laissé passer l'occasion de soulever des doutes sur le ministre, remettant en question le rôle qu'aurait pu jouer M. Coderre dans toute l'affaire des commandites afin de favoriser ses amis. Pour le Bloc québécois, les liens d'amitié justifient également des questions sur ce que savait M.

Coderre du Programme de commandites.

Selon le ministre Coderre, les allégations de l'opposition s'appuient sur du vent et la commission d'enquête mise sur pied par le gouvernement fera toute la lumière.

Les tentatives des partis d'opposition de l'entraîner dans le scandale n'ébranlent pas le principal intéressé, qui se demande s'il s'agit de « mesquinerie » ou de « malhonnêteté intellectuelle ».

Le président du Conseil privé, qui a déjà travaillé pour l'agence de publicité Groupe Polygone, ne nie pas qu'il entretient une amitié avec M. Boulay. Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que ce lien transforme M. Coderre en cible de choix pour l'opposition. En 2002, lors de l'éclatement de toute l'affaire des

commandites, M. Coderre avait dû expliquer son séjour dans le condominium de M. Boulay. Il avait par la suite réfuté la véracité du contenu d'un courriel où on indiquait que le ministre voulait embaucher la firme Everest pour un contrat spécifique, alors qu'il était secrétaire d'État au Sport amateur.



Denis Coderre

Même nom, mais...

Sa firme, Gosselin Communications, n'a rien à voir avec le scandale

PIERRE COUTURE

PCouture@lesoleil.com

Patrick Gosselin en voit de toutes les couleurs par les temps qui courent. La raison : la firme de relations publiques qu'il dirige porte le même nom que celle liée au scandale des commandites.

« Je ne sais plus comment me sortir de là, lance franchement le président de Gosselin Communications au SOLEIL. Il y a encore des médias qui m'appellent et qui me prennent pour la firme mêlée au scandale. »

De fait, la petite firme de communications de Beauport — qui compte trois employés — existe depuis 1995, mais n'a rien à voir avec le fameux Programme de commandites et encore moins avec Gosselin Communications stratégiques qui appartenait à Gilles-André Gosselin.



Patrick Gosselin, patron de Gosselin Communications, est aussi président de la Jeune Chambre de commerce de Québec.

Les activités de Gosselin Communications stratégiques ont depuis été intégrées à celles de Groupaction appartenant à Jean Brault.

La confusion se retrouve même au sein de la liste officielle du Programme de commandites de Travaux publics Canada. Dans la majorité des

cas, le nom de Gosselin Communications est associé aux événements commandités.

Pas plus tard que la semaine dernière, LE SOLEIL a d'ailleurs contacté M. Gosselin pour lui signaler une grave erreur détectée dans le site Web de la CBC. La société d'État liait la firme de Beauport et le nom de son propriétaire directement au scandale. « En moins de 15 minutes, tout est toutefois rentré dans l'ordre », assure Patrick Gosselin.

Ce dernier, qui est aussi président de la Jeune Chambre de commerce de Québec, craint un impact certain sur la clientèle future de sa firme.

« Les gens qui me connaissent et qui font affaires déjà avec moi savent que je ne suis pas impliqué là-dedans, explique-t-il. Mais lorsque je me présente à des clients potentiels, je constate qu'il y a un malaise. On me regarde drôlement. »

Chose certaine, Patrick Gosselin n'a pas du tout l'intention de changer le nom de son entreprise. « Ça fait neuf ans que je construis ma clientèle sur le nom de Gosselin. Et après tout, moi, je n'ai rien à me reprocher. »

étudiant
135\$ et +
Montures sélectionnées avec lentilles organiques. Traitement anti-rayures
Rx -4.0 +4.0 total
Financement 12 mois sans intérêt.

Examen de la VUE
sur place

Jacques Langlois OPTICIEN
Limoulu
455, 3^e Avenue
(ouvert mercredi soir et jeudi soir) 523-6690
Centre-ville
460, St-Joseph Est
(ouvert le samedi) stationnement gratuit 529-9351

PROCÈS DE ROBERT GILLET

La plaignante se vantait de connaître des « gens célèbres »

RICHARD HÉNAULT
RHenault@lesoleil.com

MONTREAL — Amenée au poste de police, le 16 décembre 2002, l'adolescente qui soutient avoir été agressée sexuellement par Robert Gillet s'est targuée de connaître des « gens célèbres ». Ainsi, elle disait compter deux humoristes connus parmi ses clients. Elle ajoutait avoir déjà soupé avec Robert Gillet et... avec le maire de Québec.

En ce qui concerne Jean-Paul L'Allier, c'était faux, a-t-elle reconnu, hier. Quant aux humoristes, ils n'ont jamais été accusés de quoi que ce soit.

Si l'interrogatoire principal de Marie-Claude (prénom fictif) s'est fort bien déroulé dans l'ensemble, les choses se sont passablement gâtées lorsque M^{re} Jacques Larochelle, l'avocat de Gillet, a entrepris son contre-interrogatoire. Et il faut s'attendre à ce que ce ne soit qu'un début puisque l'habile plaideur n'a même pas encore abordé les éléments les plus délicats de la version de Marie-Claude.

Prostituée dès l'âge de 14 ans, la plaignante maintenant âgée de 17 ans a reconnu qu'avec ses clients, elle se disait toujours d'âge majeur. Habillée sexy et maquillée, elle entraînait facilement dans les bars, munie des cartes d'identité de sa sœur de... 23 ans alors qu'elle n'en avait que 15. D'ailleurs, a-t-elle glissé, elle le faisait depuis l'âge de 13 ans.

Déjà, M^{re} Larochelle a fait venir à la barre deux enquêteuses de la sûreté municipale de Québec pour contredire des assertions de Marie-Claude quant à ses déclarations aux policiers. « J'ai eu tellement de clients ! » a-t-elle éclaté en larmes pour excuser ses trous de mémoire.

Quelques jours après l'événement allégué avec Gillet, en décembre 2002, l'adolescente a déclaré que c'était Jean-François Guay qui avait donné son numéro de téléphone à l'animateur de radio de 58 ans. Hier, elle soutenait que c'était l'inverse. « Y me manque des morceaux... », s'est-elle plainte.

D'autre part, Marie-Claude se sou-

vient très bien du numéro de téléphone de Gillet, qu'elle n'aurait composé qu'une fois dans sa vie, alors qu'environ deux semaines après l'avoir prétendument fait, elle ne s'en rappelait plus. « Je voulais me garder des preuves... parce que je n'ai pas confiance en la justice », s'est expliquée l'adolescente à la surprise générale.

Amenée au poste de police à 9 h, ce 16 décembre 2002, ce n'est finalement qu'à 22 h que Marie-Claude consentira enfin à faire une déclaration.

Pressée de questions par M^{re} Larochelle, elle reconnaît qu'elle s'est alors sentie en danger de retourner à l'École et même que les enquêteurs l'en ont menacée si elle ne faisait pas de déclaration.

Durant cette journée-là, Marie-Claude ne voulait pas impliquer Gillet dans sa déclaration. Elle disait que l'animateur de radio lui avait promis une carrière de chanteuse, ce qu'elle a nié hier.

L'adolescente qui, en octobre 2001, s'est traitée elle-même de « menteuse compulsive » dans son journal intime, a aussi reconnu qu'aucune accusation n'a été portée contre un groupe d'individus comprenant le chanteur connu d'un groupe qui l'auraient soumise à



Robert Gillet a été accueilli hier à Montréal par une meute de journalistes.

un gang bang, ou viol collectif. « J'ai consenti au début, mais j'étais tellement occupée... tu ne peux pas dire si

tu veux ou si tu ne veux pas. J'ai dit aux enquêteurs que j'avais sûrement été forcée. »

Gillet admet une relation sexuelle

MONTREAL — Dès l'arrivée des jurés, hier matin, M^{re} Jacques Larochelle, l'avocat de Robert Gillet, a déposé une admission selon laquelle l'animateur de radio de 58 ans reconnaît avoir eu une relation sexuelle avec la plus âgée des plaignantes moyennant rétribution, en janvier ou février 2002. Il affirme toutefois qu'il la croyait d'âge majeur.

L'admission fait évidemment en sorte que le ministère public n'aura pas à prouver qu'il y a eu une relation sexuelle entre les deux personnes. Toutefois, il lui faudra prouver que Gillet savait ou aurait dû savoir que l'adolescente avait moins de 18 ans.

Dans son exposé de preuve, la procureure de la Couronne, M^{re} Geneviève

Lacroix, a relaté qu'en décembre 2001, Dominique (prénom fictif de la plaignante alors âgée de 17 ans) fait la connaissance du Wolf Pack Téchelet Pierre-de Bellefeuille. Celui-ci lui propose de faire de la prostitution et, parmi les clients auxquels il envoie l'adolescente, il y a Georges Radwanli. Lorsque Dominique rencontre le commerçant de la rue Saint-Jean, ce dernier lui propose de travailler plutôt pour lui et de garder pour elle la totalité de ses gains.

C'est ainsi qu'à la fin de janvier 2002, Dominique et une autre jeune prostituée se rendent à l'Hôtel du Nord, dont Robert Gillet est le copropriétaire. Là, deux hommes, dont Gillet, accueillent

les adolescentes au champagne. Peu après, Dominique reste avec Gillet et ils auront ensemble une activité sexuelle rémunérée.

PRÉCAUTION

Dès le début de l'audience, hier, l'avocat de l'un des humoristes dont le nom a été mentionné lors de l'audition de requêtes, il y a quelques semaines, s'est présenté devant le juge Fraser Martin. Par mesure de précaution, il a demandé que le magistrat prononce une nouvelle ordonnance de non-publication interdisant aux médias de rapporter le nom de l'humoriste au cas où celui-ci serait mentionné au cours du procès. R.H.

22 ans de prison pour deux Hells

■ MONTREAL — Condamnés hier à 22 ans de prison chacun, deux des leaders des Hells Angels Nomads, Michel Rose et André Chouinard, devront demeurer respectivement huit et 10 ans au moins derrière les barreaux avant d'être admissibles à une libération conditionnelle. Les sentences imposées hier prennent en compte un certain nombre de facteurs, dont, au premier chef, la détention préventive, qu'il faut compter en double. Ainsi, Rose est détenu avant procès depuis trois ans, ce qui lui donne un crédit de six ans. Chouinard, pour sa part, ne l'est que depuis un an, soit un crédit de deux ans. Ensuite, les deux accusés sont condamnés à 10 ans pour gangstérisme et à deux ans pour importation de cocaïne. (PC)

KANESATAKE Pas d'accord sur le service de police

■ Les négociations se poursuivaient de façon intensive hier entre Québec, Ottawa et le conseil de bande de Kanesatake, dans l'espoir de conclure un nouvel accord sur la police avant le 31 mars. « On est confiant d'être en mesure d'en arriver à un accord avant l'expiration de l'entente actuelle le 31 mars », a dit Danjel Thibault, porte-parole du ministre de la Sécurité publique. M. Thibault refuse de confirmer les informations rapportées par le Réseau de l'information (RDI), à l'effet qu'un accord de quatre ans sur le financement des services de police était sur le point d'être signé entre les gouvernements fédéral, provincial et le conseil de bande de Kanesatake. RDI arrive à cette conclusion après avoir obtenu copie d'un document résumant les grandes lignes d'un accord tripartite. D'après ce document, la Commission de police se saborderait pour faire place à la Commission sur la sécurité publique, dont les membres seraient nommés par le grand chef James Gabriel, le chef responsable de la police Clarence Simon et trois autres membres de la communauté. Mais l'accord ne ferait pas l'affaire des dissidents. (PC)

REGARDEZ

LE MEILLEUR DE LA TÉLÉ



Ce soir au TVA 18 h

Prostitution juvénile

La suite du procès de Robert Gillet



Suivez ce procès avec nos journalistes
Sophie Bérubé,
Carl Langelier
et notre expert
Me Robert La Haye



• **ARCAND REÇOIT
PIERRE FALARDEAU**

Ce soir 19 h

Sa cible : Claude Ryan,
« dont la mort est une bonne chose », dit-il.

• **Le TVA**
18 HEURES



L'éternité moins un jour

Et vous, ça vous dirait de vivre plus longtemps? Pas plus longtemps, dans le sens, une dizaine ou une vingtaine d'années de plus, non, plus longtemps, dans le sens de très, très longtemps. Très longtemps dans le sens de trop longtemps. Tellement longtemps que, rendu là, vous souhaiteriez que quelqu'un arrête de mettre de l'argent dans le parcomètre de votre vie afin que vous puissiez enfin expirer dans l'allégresse.

Je ne vous conte pas d'histoires. Ce n'est pas dans mes habitudes et ce n'est pas non plus dans ma définition de tâches. La nouvelle était dans le journal de vendredi dernier. Vous l'avez peut-être vue distraitemment, surtout si vous vous êtes servi de cette page pour éplucher les patates.

Ça allait comme suit. Un professeur de médecine de l'Université d'État du Michigan, Michael Fossel, un monsieur qu'on devine prédisposé à ne pas dire trop de sornettes, surtout devant un public qui a une septième année forte, affirmait, à l'occasion d'une conférence sur la longévité, que l'homme, incluant la femme bien sûr, la chanceuse, pourrait bientôt vivre des siècles, une fois que la vieillesse aura

pu être guérie comme une simple maladie. En gros, le chercheur a expliqué qu'il était déjà possible de modifier l'expression génétique de cellules de peau en laboratoire, et ainsi renverser l'horloge biologique.

Si on peut le faire avec des cellules, pourquoi ne pourrait-on pas le faire avec un être humain au complet, croit le scientifique. Autrement dit, les copains, nous serions à quelques éprouvettes près de la fontaine de Jouvence tant de fois promise et espérée.

Une fois notre horloge biologique *crinquée* dans le bon sens, un chercheur de Cambridge parle d'une espérance de vie repoussée de 5000 ans, ce qui devrait vous laisser assez de temps pour faire le ménage dans le sous-sol ou vous rappeler où vous avez pu mettre vos clés d'auto. D'autres scientifiques, des cartésiens purs et durs, disent que ça ne changera rien à l'affaire, que l'homme continuera de vivre jusqu'à 80, 90 ou 100 ans, et qu'il en sera très bien ainsi, surtout s'il passe ses journées à attendre qu'on le change de couche dans un centre d'hébergement.

Michael Fossel, lui, pense qu'on gagnerait «probablement quelques siècles». Pas une fin de semaine, ni un mois, quelques siècles, ce n'est pas



Normand Provencher

NProvencher@lesoleil.com

une blague; d'ailleurs, en voici une de Woody Allen pour vous permettre de voir la différence: «L'éternité, c'est long, surtout vers la fin.»

Si la perspective de vivre quelques siècles supplémentaires vous enchante, moi, ce n'est pas le cas. La vie a beau être un beau spectacle, il arrive qu'on soit mal assis en *cibole*, alors imaginez si la science vous permettait la possibilité d'assister à des siècles et des siècles de supplémentaires.

Une vie qui n'en finirait plus, c'est comme un match des séries éliminatoires qui va en prolongation. Une ou deux périodes de plus, on peut le prendre, mais si la partie s'étire sur qua-

tre, cinq ou six périodes supplémentaires, c'est à n'en plus rien de drôle, surtout s'il est 4 h du matin et qu'il ne reste plus de bière dans le frigo. Tout le monde a hâte en maudissant que quelqu'un, n'importe qui, en mette une dedans pour qu'on aille se coucher.

C'est la même chose pour la vie. Qu'est-ce qui donne un sens à l'existence sinon de savoir qu'un jour, dans 20, 30 ou 60 ans, tout va se terminer et qu'on ne passera pas son existence à jouer un match qui n'en finira plus?

À quoi rime l'expression «Demain est le premier jour du reste de ta vie» si on ne voit pas le bout de cette vie?

Et puis, entre vous et moi, est-ce que ça vous tenterait vraiment de vivre quelques siècles pour voir, en 2129, un descendant d'Alphonso Gagliano, devenu ministre à son tour, dire que 500 milliards \$ viennent de lui passer sous le nez et qu'il n'a rien vu puisqu'il était trop occupé à regarder ailleurs?

Est-ce que ça vous tente vraiment de vivre encore 4236 ans et de vous faire dire par Loto-Québec qu'un jour, ça va être votre tour?

Est-ce que ça vous tente vraiment de voir Michèle Richard s'inscrire à ce programme de rajeunissement et de

voir ses 3547 prochaines années en télé-réalité? Est-ce que ça vous tente vraiment de fêter le 3000^e anniversaire de fondation de la ville de Québec et de vous entendre dire que ça *swingait* pas mal plus au 400^e?

Est-ce que ça vous tente vraiment de vous marier en vous disant que vous en avez pour la vie ou, au mieux, 4356 ans à endurer les défauts de l'autre?

Est-ce que ça vous tente vraiment d'aller prendre une bière, dans 2300 ans, avec votre garçon âgé de 2260 ans, et de ne plus vous rappeler, ni l'un ni l'autre, ce que vous avez fait la veille?

Est-ce que ça vous tente vraiment de voir Bob Barker, à *The Price is Right*, en 3426?

Est-ce que ça vous tente vraiment de voir le petit-petit-petit-petit fils de Wilfred LeBouthillier remporter *Star Académie* en 2177 et entendre dire ce dernier que le *show* était meilleur dans le temps?

La théorie de Michael Fossel va peut-être se réaliser, peut-être pas. Si ça arrive, chose certaine, je ne prendrai pas un numéro comme chez le boucher, avec Michèle Richard, pour me faire tripoter le cadran biologique. Serais pas capable de revivre un autre scandale des commandites.

RECHERCHE DE POINTE

585 millions \$ au Canada, 11 millions \$ pour la région

Le Québec reçoit 113,4 M\$ répartis dans 38 projets

VALÉRIE GAUDREAU
Vgaudreau@lesoleil.com

La Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) a annoncé hier un investissement de 585,9 millions \$ pour la recherche de pointe au Canada. Dans la région de Québec, l'Université Laval récolte sa part du gâteau avec 11,3 millions \$.

Parmi les trois projets de l'Université Laval qui bénéficieront de l'aide de la FCI se trouve le centre de neurophotonique du Centre de recherche Robert-Giffard qui reçoit 3,9 millions \$. Cette somme aidera le jeune centre fondé en 2002 qui veut devenir la plaque tournante mondiale de la neurophotonique.

Secteur d'avant-garde, la neurophotonique est une science hybride qui se sert de la lumière pour étudier l'activité du cerveau. «C'est la cerise sur le gâteau, se réjouissait hier le directeur de la division de neurobiologie cellulaire du Centre, le Dr Yves De Koninck. C'est une bonne nouvelle pour nous, mais aussi pour la région de Québec.» Il rappelle que la photonique est un secteur fort de la région et mentionne la collaboration avec l'Institut d'optique photonique laser dans ce projet.

Au montant accordé hier par la FCI s'ajoute la contribution égale du gouvernement du Québec et 1,9 million provenant d'autres partenaires. «Cela fait au total 9,7 millions \$ qui nous permettront de continuer à nous développer», dit M. De Koninck. L'aide de la FCI contribuera notamment à l'aménagement des locaux, l'achat d'équipement et la formation de chercheurs.

L'Université Laval touche aussi 6,1 millions \$ pour un projet mené de concert avec l'Institut de technologie agroalimentaire de Saint-Hyacinthe pour la réalisation d'un complexe de serres haute performance.

Le Laboratoire de muséologie et d'ingénierie de la culture (LAMIC) reçoit quant à lui 1,2 million \$.

L'objectif de la FCI est d'appuyer une

infrastructure de recherche de pointe dans des domaines qui présentent une importance stratégique pour le Canada, comme la santé, les nanotechnologies, les collectivités durables et la nouvelle économie du savoir.

«Le financement permettra d'aider

nos instituts de recherche à demeurer des chefs de file sur la scène internationale», a affirmé le premier ministre, Paul Martin.

Au total, l'argent provenant de la FCI servira à soutenir 126 projets d'infrastructure dans 57 universités, collè-

ges, centres hospitaliers universitaires. Le Québec reçoit 113,4 millions \$ des 585,9 millions \$ répartis dans 38 projets d'infrastructures. L'Université de Montréal rafle la part du lion avec une aide totale de 46,9 millions \$. L'Université McGill reçoit 10,6 mil-

lions \$ alors que l'École polytechnique et l'Université de Sherbrooke touchent chacune 8 millions \$.

L'Ontario reçoit quant à elle une aide 161,8 millions \$ alors que le Nouveau-Brunswick obtient 1,8 million \$.

Avec la Presse canadienne

Collection
complète

Lucia

Le plus grand choix
à Québec

Coloris rose
et marine

OUVERTURE
Rayon grande taille
6 à 20

BOUTIQUE
Danielle Morali

Place Ste-Foy 656-9141

30 ans d'expérience 9 conseillères en mode 2 couturières à votre service

FERMETURE LIQUIDATION

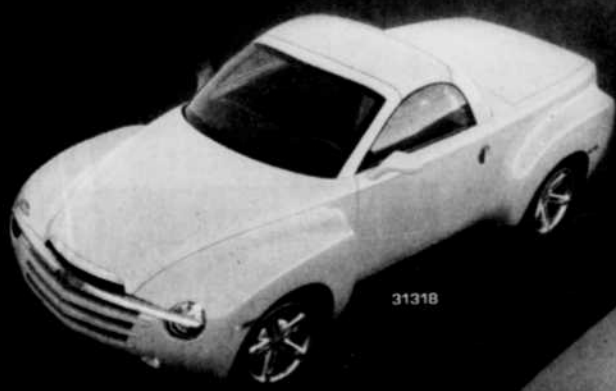
Dans le cadre de la dissolution de FLYNN, RIVARD AVOCATS, nous procédons à la vente de tout l'inventaire :

- ✓ Mobilier de bureau
- ✓ Classeurs
- ✓ Tableaux
- ✓ Fauteuils ergonomiques
- ✓ Dictaphones portatifs et de table
- ✓ Appareils ménagers et d'entretien
- ✓ Express poste et prioritaire à 50%
- ✓ Équipements informatiques
- ✓ Licences Novell, Groupe Wise, Microsoft, ZENworks.
- ✓ Photocopieurs imprimantes MINOLTA
- ✓ Photocopieur couleur MINOLTA
- ✓ Télécopieur MINOLTA
- ✓ Appareils téléphoniques Meridian, Norstar
- ✓ Volumes et collections en droit

Les visites se feront de 9h à 17h du 1^{er} au 12 mars 2004 sur RDV seulement en rejoignant M. Bertrand Chabot au numéro suivant : (418) 692-3751, poste 268, ou par courriel à : bchabot@flynn.qc.ca

Sur demande, nous pourrions vous faire parvenir la liste de l'inventaire par télécopieur ou par courriel ainsi que les conditions d'offres.

Toutes les offres seront conservées jusqu'au 14 mars 2004. Nous procéderons à l'analyse de celles-ci et nous vous ferons part des résultats à compter du lundi 15 mars 2004.



Chevrolet SSR 2003

- > Unique à Québec
- > Un vrai super sport Roadster
- > Moteur 300 HP
- > Roues Mag 20 po
- > Noir/intérieur noir

Cadillac SRX 2004

- > Transmission intégrale 4 x 4
- > Lecteur DVD inclus



Cadillac XLR 2004

- > La technologie la plus avancée de Cadillac



« LE PLUS BEAU CHOIX DE CADILLAC À QUÉBEC »

Aussi, 4 Cadillac Escalade

Citadelle Chevrolet
Oldsmobile Cadillac Ltée
89, Kennedy
Lévis

835-1171

Citadelle
CHEVROLET OLDSMOBILE CADILLAC LTÉE

www.citadellechev.gmcanada.com

LA CAPITALE ET SES RÉGIONS

Négos rompues entre Lévis et ses cols bleus

La Ville veut une harmonisation des conventions à la baisse, soutient le Syndicat des employés municipaux

MARC SAINT-PIERRE
MSIPierre@lesoleil.com

■ Rien ne va plus entre la Ville de Lévis et ses cols bleus qui ont quitté la table parce que « les négociateurs patronaux n'ont pas de mandat pour discuter des questions monétaires », a indiqué le président du Syndicat des employés municipaux de Lévis (SCFP), Sylvain Morin, hier.

« Il y a plein de choses qui ont été réglées, mais ce sont celles qui n'ont pas d'incidence monétaire. Quand nous avons abordé les questions monétaires, nous avons constaté que les négociateurs de l'employeur n'ont pas de mandat. Ils n'ont pas d'argent », a précisé le chef syndical.

Ce n'est pas tellement mieux avec les cols blancs

« Comme si Lévis n'était pas une ville de 125 000 habitants, ce qu'ils visent, c'est une harmonisation à la baisse pour en arriver à un coût nul. À l'évidence, M. Garon rêve encore à ce coût nul qui a été imaginé par l'ancien gouvernement », a ajouté M. Morin, faisant allusion aux paramètres des fusions fixés du temps de Bernard Landry.

C'est dans ce contexte que les représentants des 520 cols bleus lévisiens ont « cassé la table », coupant court à un blitz de pourparlers entrepris en vue d'un règlement.

Les cols bleus tiendront conseil lors d'une assemblée générale, le 14 mars.

« Rien n'est exclu », a dit M. Morin, évoquant une stratégie qui comprendrait éventuellement « des moyens de pression » ou d'autres formules susceptibles de dissiper l'impasse.

PREMIER CONTRAT DE LA FUSION

Comme les cols blancs et professionnels, les policiers, les pompiers et les cadres, les cols bleus sont en quête d'un premier contrat de travail dans le cadre de la ville nouvelle de Lévis.

Les policiers, les cadres et les pompiers se sont déjà entendus avec l'administration municipale sur leurs nouvelles conditions de travail, bien que celles-ci doivent encore être avalisées par le conseil municipal. Le contenu des ententes demeure pour l'heure confidentiel.

Le tableau des négociations des quelque 800 cols blancs et professionnels a des analogies avec celui des cols bleus.

« Nous avons un bout de fait. En fait, il nous reste encore la moitié de la convention collective à négocier. Un blitz est d'ailleurs prévu du 17 au 20 mars », a succinctement résumé Françoise Sirois, présidente du Syndicat des cols blancs et professionnels de la Ville de Lévis (SCFP).



La Ville de Québec accueillait, en 1987, le II^e Sommet de la Francophonie. Le premier ministre du Canada, Brian Mulroney, l'avait présidé. Parmi les chefs d'État présents, le président du Zaïre, Mobutu Sese Seko (troisième sur la première rangée), voisinait le premier ministre du Nouveau-Brunswick, Richard Hatfield.

ACCUEIL DU XII^e SOMMET DE LA FRANCOPHONIE

Les chances de Québec à 98 %

C'est ce que croit la ministre Monique Gagnon-Tremblay

GILLES FISETTE
La Tribune

■ SHERBROOKE — Les chances pour Québec d'être l'hôte du XII^e Sommet de la francophonie, en 2008, atteignent présentement 98 %.

C'est du moins l'estimation qu'en fait la ministre des Relations internationales et de la Francophonie, Monique Gagnon-Tremblay, qui a abordé le sujet, hier, à son retour d'une visite de six jours au Sénégal et au Burkina Faso où se tiendra d'ailleurs le X^e Sommet de la Francophonie, cet automne.

On sait maintenant que le XI^e Sommet se tiendra en Roumanie, en 2006. C'est à cet endroit que le choix du pays-hôte du XII^e Sommet de la Francophonie se décidera. Québec a les meilleures chances du monde d'être désignée, a dit M^{me} Gagnon-Tremblay, en rappelant que cette année-là, en 2008, Québec célébrera ses 400 ans.

Quant à son voyage en Afrique, du 29 février au 6 mars, la ministre en fait un bilan très positif.

Au Sénégal, rapporte-t-elle, elle a pu discuter de la candidature de Québec avec le président du pays, Abdoulaye Wade, un homme de 78 ans qui, a-t-elle souligné, nourrit des idées très modernes sur les sujets qui ont été abordés par eux : l'importance de l'éducation et de la formation, les in-

frastructures, la modernisation de l'État et le partenariat public-privé.

M^{me} Gagnon-Tremblay a déclaré que son gouvernement entendait suivre de près l'évolution du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique et y apporter sa contribution.

La ministre et députée de Saint-François a par ailleurs profité de son passage au Sénégal pour prononcer un discours dans le cadre de la mission économique et institutionnelle au Sénégal du Comité national canadien du Forum francophone des affaires (FFA) qui a regroupé, à Dakar, une trentaine d'entreprises québécoises intéressées à investir dans ce pays.

UNE MAISON TV5

Par ailleurs, au Burkina Faso, M^{me} Gagnon-Tremblay a pu participer à l'inauguration d'une Maison TV5 du Québec pour laquelle le gouvernement a consacré 20 000 \$.

La ministre a également pu discuter avec le maire de Ouagadougou, Simon Compaoré, des travaux de l'Association des maires de la Francophonie qui réunira les villes membres de cet opérateur de la Francophonie, quelques jours avant la tenue du Sommet, cet automne. Ils ont aussi échangé sur le jumelage entre la Ville de Québec et la commune de Ouagadougou, liées par un protocole d'entente portant sur les ressources humaines, le service du greffe et le centre bucco-dentaire.

L'opposition lévisienne dénonce les réserves occultes du maire

L'administration Garon se signe à elle-même des chèques en blanc en multipliant les réserves financières qui échappent au contrôle des élus, ont accusé les conseillers de l'opposition, hier.

« Ce qui se passe à Lévis, c'est que l'administration du maire Jean Garon joue au Monopoly avec l'argent des contribuables. Plein d'éléments budgétaires sont soustraits à l'attention du conseil municipal. La porte est ouverte à l'arbitraire et à une façon de faire qui rappelle le scandale des commandites », a indiqué le conseiller Gilles Lehoullier, lors d'un point de presse précédant la séance de travail publique des élus.

À l'ordre du jour de cette séance étaient prévus des avis d'intention pour la création d'une réserve financière pour les dépenses de consommation d'énergie, pour la mise en œuvre d'une autre réserve financière pour assumer les franchises et rétentions prévues aux contrats d'assurance et pour la création d'une troisième réserve, celle-là « pour les salaires des employés en assignation temporaire ». Il était aussi question d'adopter un règlement pour créer une réserve financière pour les activités de déneigement.

Il y a un an, une réserve financière avait été constituée « pour développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique ». Il y a aussi un fonds d'auto-assurances.

DÉJÀ SIX FONDS

« Nous en sommes rendus à six fonds, opérationnels ou sur le point de l'être. Ce sont deux mil-

lions \$, minimum, qui sont soustraits au regard des élus, sur lesquels le conseil n'a plus de contrôle », a affirmé le conseiller Jean-Claude Bouchard, suggérant que des tranches de 100 000 \$ peuvent être prélevées des fonds par le comité exécutif sans que les conseillers ne doivent être avisés. Sur les fonds déjà en marche, « nous sommes incapables de vérifier les chiffres », a-t-il ajouté.

Dans des lettres aux gestionnaires municipales qu'il a rendues publiques, le conseiller Pierre Gagné a voulu s'informer, en octobre et en décembre 2003, de l'état de la réserve destinée au développement économique ainsi qu'au fonds d'auto-assurances. « J'ai fait deux démarches officielles et je n'ai rien obtenu », a indiqué M. Gagné.

Questionné en séance publique par le conseiller Philippe Laberge à l'occasion d'une résolution portant sur une transaction immobilière où intervient la réserve pour fins de développement économique, le maire s'est montré ouvert à en dévoiler le roulement. « Le point sera bientôt fait sur ce qui est entré et ce qui est sorti », a dit M. Garon, faisant référence à ces achats et à la revente de terrains auxquels sert la réserve.

« Il n'y a pas de secret là-dedans », a ajouté le maire, évoquant une somme de 1 million \$.

Mais l'ouverture du maire n'a pas convaincu le conseiller Bouchard, qui constate qu'elle se manifeste quand les questions sont soulevées lors des séances publiques du conseil. « Je vais vérifier la légalité de cette façon de faire auprès du ministère des Affaires municipales », avait souligné M. Bouchard, lors du point de presse. M.S.-P.

COLLECTE DES MATIÈRES RECYCLABLES

Le compostage en ville étendu à Sillery et à Sainte-Foy

ISABELLE MATHIEU
IMathieu@lesoleil.com

En avance sur la région, les gens de Sillery et bientôt de Sainte-Foy apprivoisent le compostage en ville.

D'ici le mois de mai, près de 2000 citoyens de Sillery et de la paroisse Saint-Yves, dans le secteur Sainte-Foy, posséderont leur bac brun pour accumuler ce qu'on appelle les matières

putrescibles, principalement les résidus de table et les déchets verts.

Jusqu'à maintenant, 1145 foyers de Sillery avaient reçu un bac brun. Une entreprise spécialisée venait faire la collecte des matières putrescibles chaque semaine durant l'été et aux deux semaines l'hiver.

La récolte est ensuite expédiée à La Compostière, un centre de compostage de Charlesbourg. « On veut élargir l'offre pour voir s'il y a des

quantités suffisantes et si c'est intéressant pour l'entreprise qui fait la cueillette, explique Marcel Filteau, directeur des relations avec le citoyen à l'arrondissement Sainte-Foy/Sillery. Si les résultats sont bons, on pourrait penser à élargir le projet à tout l'arrondissement. »

Jusqu'à maintenant, le bac brun était gratuit pour le citoyen. Selon le résultat des appels d'offres, il est toutefois possible que les gens aient maintenant à payer un faible coût, expli-

que Marcel Filteau. Des projets de collecte de matières putrescibles sont également en marche dans la basse ville de Québec et dans le quartier Montcalm.

Dans son projet de plan de gestion des matières résiduelles, la Communauté métropolitaine de Québec entend implanter de manière progressive la collecte séparée à trois voies des résidus biodégradables, la collecte des résidus verts et le compostage domestique.

DEMAIN DANS LE SOLEIL

Dans le cahier Arts et vie

Quand le corps dit **non**



Êtes-vous souvent en colère? Vous arrive-t-il de rager contre tout et rien sans trop savoir pourquoi? Ou au contraire, refoulez-vous constamment tout sentiment colérique ou négatif? Attention, votre santé physique et mentale pourrait bien faire les frais de ces exaltations ou de ces trop grandes retenues.

CIMI FM reprend la diffusion en direct d'Arthur

La station prétend qu'elle n'a pas à obtenir du CRTC une licence de réseau

PIERRE ASSELIN

PAsselin@lesoleil.com

■ La station CIMI FM a repris hier la diffusion en direct des émissions du matin et du midi d'André Arthur, au risque de gâcher ses chances d'obtenir un renouvellement de sa licence, en 2007.

Le président de CIMI, Stéphane Tremblay, écrit dans un communiqué que le CRTC a été informé de cette décision. « Notre jeune station est déterminée à démontrer au CRTC que CIMI FM agit en toute bonne foi selon la Loi sur la radiodiffusion », écrit-il. Rappelons que le CRTC avait informé les stations CIMI et CJMS qu'en l'absence d'un permis de réseau, elles ne pouvaient plus légalement diffuser ces émissions.

« On est en mesure de démontrer qu'il n'existe pas de réseau, affirmait au SOLEIL M. Tremblay. Il existe des précédents où le conseil a autorisé des stations à diffuser des émissions d'autres stations sans exiger de licences de réseau. Il en a le pouvoir. »

Dans sa réponse, le CRTC a indiqué à CIMI que sa licence actuelle ne permet que de diffuser des émissions exclusives ou des émissions provenant d'un réseau détenant une licence. Par ailleurs, si CIMI diffuse en simultané, elle n'a donc plus le contrôle sur le contenu de l'émission, ce qui correspond à une définition d'un réseau, précise la lettre du CRTC.

Le CRTC considère que la décision de CIMI pourrait placer la station en situation de non-conformité. Si c'est la conclusion à laquelle le Conseil en arrive, après examen, « ceci pourrait avoir des répercussions sur le renouvellement de sa licence », prévient le directeur exécutif, Radiodiffusion, Marc O'Sullivan dans sa lettre.

Mohamed Cherfi transféré dans un centre de détention pour réfugiés

MARIANNE WHITE

MWhite@lesoleil.com

■ Alors que les appuis continuaient d'affluer hier pour réclamer le rapatriement de Mohamed Cherfi, le réfugié algérien a été transféré dans un centre de détention pour réfugiés dans l'attente de son audience devant les autorités américaines.

Sa conjointe, Louise Boivin, a passé la journée, hier, à discuter avec les avocats qui s'occupent de son dossier.

Tous les recours juridiques ont été épuisés au Canada, et le Comité de soutien se lance donc dans une bataille politique pour forcer le gouvernement

fédéral à revenir sur sa décision. « Nous faisons beaucoup de travail pour maintenir la pression au niveau politique », de dire Éveline Pedneault, porte-parole du Comité de soutien et de solidarité à Mohamed Cherfi.

Plusieurs députés québécois, partis politiques et groupes de pression ont déjà joint leur voix au mouvement de solidarité qui demande à la ministre de Sécurité publique, Anne McLellan, d'exercer son pouvoir discrétionnaire afin de rapatrier Mohamed Cherfi pour des raisons humanitaires.

ARRÊTÉ VENDREDI

L'homme de 35 ans a été arrêté vendredi à l'église unie Saint-Pierre de Québec, où il s'était réfugié le 18 février. Moins de cinq heures plus tard, Mohamed Cherfi était transféré vers les États-Unis. Il a été transféré hier de la prison de Malone à un centre de détention pour les réfugiés et immigrants illégaux, près de Buffalo.

Il attend son audience avec les autorités de l'immigration américaines. Elle devrait avoir lieu d'ici environ une semaine, mais les Américains ne sont pas tenus de l'entendre avant de le déporter.

« C'est pour ça que la situation presse », a indiqué M^{me} Pedneault, ajoutant que le réfugié craint pour sa vie s'il retourne dans son pays d'origine.

M. Cherfi avait été arrêté en vertu d'un mandat émis par la police de Montréal sous un chef de bris de probation. Ce mandat a ensuite été retiré par le procureur général du Québec et il a été remis aux mains du ministère

de l'Immigration, qui l'a déporté vers les États-Unis.

Les circonstances entourant son arrestation dans un sanctuaire en ont choqué plusieurs.

« SALE JOB »

L'avocat de Québec, Guy Bertrand, estime que le gouvernement a agi de façon « astucieuse mais malhonnête » en se servant de ce mandat pour aller cueillir le réfugié qui était recherché par Immigration Canada.

« Le gouvernement (fédéral) a fait faire sa sale job par la police de Québec. Il n'a pas joué franc-jeu », a déploré l'avocat.

Par ailleurs, le maire de Québec, Jean-Paul L'Allier, s'est porté à la défense de sa police. Après un premier refus à une demande d'Immigration Canada, la police ne pouvait faire autrement vendredi, selon M. L'Allier, que d'exécuter l'ordre du tribunal qui lui venait d'un juge montréalais.

Le maire croit que la police de Québec s'est fait prendre au piège.

« On a l'impression que quelqu'un, quelque part — et ce n'est pas nous, la police de Québec, me dit-on — était de collusion. Et Immigration Canada était à l'autre bout de la ligne pour cueillir l'individu. Ça, c'est un peu plus douteux comme opération. Ce n'est pas à la police de Québec de porter la casquette », a-t-il indiqué sur les ondes de Radio-Canada.

Des manifestations de solidarité pour Mohamed Cherfi se tiendront dans au moins cinq villes du pays, dont Québec, aujourd'hui.



Une manifestation a eu lieu à Québec, en fin de semaine, pour réclamer le retour de Cherfi. D'autres sont prévues aujourd'hui dans cinq villes du pays.

PORN TOUR ULAVAL.CA

La direction a supprimé le site pour sauver la face, dénonce le responsable du webzine

ALAIN BOUCHARD

ABouchard@lesoleil.com

Le responsable du site Web des étudiants en génie de l'Université Laval dénonce la direction de ce département pour avoir unilatéralement décidé de supprimer le magazine virtuel PORN TOUR, après que LE SOLEIL l'eut alerté d'une certaine grogne à ce propos.

Il y avait plus d'un an que les photos de danseuses du PORN TOUR étaient publiées sous le chapeau d'ulaval.ca, affirme Mathieu Leclerc, et c'est seulement maintenant que la direction « se réveille » et décide de se dissocier du site, à cause d'une étudiante mécontente qui écrit aux journaux.

L'étudiante en question, qui requiert l'anonymat, dit se fier de ce que font les étudiants en génie le week-end, mais qu'elle n'accepte pas de voir leurs tournées de bars de danseuses nues se retrouver sur un site identifié à l'Université.

Le vice-doyen de la faculté de génie, Marc Landry, expliquait, dans notre édition de vendredi, que les étudiants responsables du site concerné avaient été priés de le supprimer et que ça venait d'être fait le jour même, sans toutefois préciser que c'est lui qui avait procédé.

« Après avoir reçu un avertissement, dit Mathieu Leclerc, nous avons décidé de rencontrer

le directeur du programme afin de discuter en profondeur du problème, avant de retirer quoi que ce soit du site. Ce sont plutôt les responsables du réseau du département qui ont fermé le site sans même nous avertir. »

Leclerc explique que le site concerné ne contenait pas de photos du PORN TOUR. « Sa fermeture, soutient-il, prive des centaines d'étudiants de leur bottin téléphonique, de la banque d'anciens examens et de nouvelles importantes concernant leur regroupement. Ce site Web n'est pas un site porno, c'est un outil pour les étudiants. »

Le PORN TOUR est une activité d'étudiants et étudiantes en génie qui consiste à faire le tour des bars de danseuses en autobus, et au cours de laquelle des caméras numériques servent à « immortaliser » certaines scènes de participants en présence de danseuses la plupart du temps. LE SOLEIL a pu consulter le site en question avant de soumettre son cas au vice-doyen Landry. Mais il était disparu l'instant d'après.

Nous avons tenté d'obtenir de plus amples explications de ce dernier, hier encore. En vain.

L'ancien étudiant Philippe Grégoire, l'un des fondateurs du défunt site, s'est dit pour sa part content que celui-ci ait fait autant de bruit, même s'il s'agit là, à son avis, d'une « tempête dans un verre d'eau ».

Le PORN TOUR est disparu aussitôt après avoir été dévoilé

Votre don va droit au coeur.



FONDATION DES MALADIES DU CŒUR DU QUÉBEC

1 888 473-4636

Alors, ça roule?



Tiburon

Cadre aluminium • Cassette Shimano • Tige de selle avec suspension • Potence ajustable pour plus de confort

529.99

GARY FISHER



1044 31ème avenue, Québec 418 525-1012

POINT FINAL

Tout doit être liquidé afin de faire place aux collections estivales

ABSOLUMENT TOUT

70% à 80%

merchandises automne/hiver

UNE PREMIÈRE COSTUME

Laine froide 4 saisons

MARIO BALDUCCI

Habit italien + une chemise + une cravate italienne

395\$

Toutes grandeurs et couleurs disponibles

EN RAPPEL COSTUME

Tissu italien Laine froide 4 saisons

François Lotté COLLECTION

295\$

Rég. 1 195\$

Guy Laroche PARIS

BLOUSON CUIR

299\$

Rég. 1 495\$

MANTEAU CUIR

350\$

Rég. 1 895\$

François Lotté COLLECTION

PRÊT-À-PORTER INTERNATIONAL POUR HOMMES

Complexe Germain-des-Prés, Sainte-Foy • 657-1760

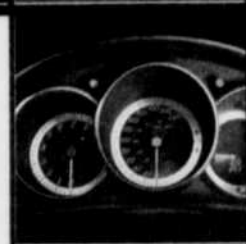
VESTON CUIR

299\$

Rég. 1 495\$

L'ÉVÉNEMENT PASSEZ À LA VITESSE





ASSOCIATION DES JOURNALISTES
AUTOMOBILE DU CANADA

VOITURE CANADIENNE DE L'ANNÉE 2004

Mazda3

« La Mazda3 remporte
le Match du Mois de La Presse
face à ses rivales japonaises. »
Éric LeFrançois, La Presse (janv. 04)



ASSOCIATION DES JOURNALISTES
AUTOMOBILE DU CANADA

Prix AJAC Voiture de l'année 2004
Meilleure voiture économique



ASSOCIATION DES JOURNALISTES
AUTOMOBILE DU CANADA

Prix AJAC Voiture de l'année 2004
Meilleure coupé sport (moins de 35 000\$)



MAZDA3 GX 2004

(Modèle GT GFX illustré)

- Moteur de 2,0 L à DACT et 148 ch • Freins à disque aux 4 roues • Barres stabilisatrices avant et arrière • Volant inclinable et télescopique • Banquette arrière à dossier 60-40 rabattable • Antidémarrage • Appuie-tête avant et arrière • Et plusieurs autres caractéristiques de série axées sur le plaisir de conduire

Achetez à partir de
16 195\$[†]

-OU-

Louez à partir de
199\$

par mois, pour 48 mois*
Transport et préparation inclus
Comptant initial de 2 295\$



MAZDA3 SPORT GS 2004

(Modèle GT illustré)

- Moteur de 2,3 L à DACT et 160 ch avec calage variable des soupapes • Freins à disque aux 4 roues • Barres stabilisatrices avant et arrière • Volant inclinable et télescopique • Freins antiblocage avec système de répartition de freinage électronique • Phares antibrouillards sport • Radio AM/FM avec lecteur de CD, commandes audio montées sur le volant • Essuie-glace à balayage intermittent et à capteur de pluie • Glaces et portes à commande électrique et télédéverrouillage • Banquette arrière à dossier 60-40 rabattable • Système de gestion de l'espace de chargement

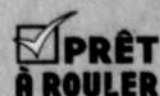
Achetez à partir de
20 185\$[†]

-OU-

Louez à partir de
245\$

par mois, pour 48 mois*
Transport et préparation inclus
Comptant initial de 2 295\$

vroom-vroom



NOTRE ENGAGEMENT VOUS CERTIFIE QUE VOTRE NOUVELLE MAZDA EST INSPECTÉE, REÇUT DES PROTÈGES-TOIS ET UN PLEIN D'ESSENCE À LA LIVRAISON.

GARANTIE LEADERSHIP MAZDA

Garantie complète de 3 ans ou 80 000 km et de 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur.

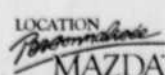
ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES MAZDA

Renseignez-vous sur le programme d'assistance routière Mazda, offert gratuitement avec toute nouvelle Mazda.



mazda

www.mazda.ca



Vous trouverez beaucoup **plus** chez vos concessionnaires Mazda du Québec.

INFORMEZ-VOUS AU SUJET DU PROGRAMME MAZDA POUR LES DIPLOMÉS.

*Offres réservées aux particuliers et portent sur les Mazda3 GX (modèle 14255-54400) et Mazda3 Sport GS (modèle 14255-54400) et Mazda3 Sport GS (modèle 14255-54400) et Mazda3 Sport GS (modèle 14255-54400) 2004 neuves. Comptant initial ou échange équivalent, premier versement mensuel et dépôt de sécurité de 2 295\$ (Mazda3) et de 2 015\$ (Mazda3 Sport) exigés. Offres soumises à l'approbation de Credit Mazda Canada inc. Limite de 80 000 km. Frais de 81\$ le km additionnel. Location avec limite de 100 000 km. Réassurance, immobilisation, assurance, taxes et frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers (RDPM) en sus. Les modèles illustrés peuvent différer et sont offerts à titre indicatif seulement. Certaines équipements illustrés peuvent être offerts en option ou de série sur d'autres modèles. Les clients peuvent varier selon les concessionnaires. Les concessionnaires peuvent vendre à prix inférieurs. Voir un concessionnaire pour les détails. Aucune combinaison d'offres possible. Offres d'une durée limitée à compter du 8 mars 2004.

LE QUÉBEC ET LE CANADA

JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES

L'équité salariale, une préoccupation majeure

Plus de 1000 personnes marchent à Québec à l'occasion du 8 mars

JEAN-FRANÇOIS NÉRON
JFNeron@lesoleil.com

Égalité, élimination de la pauvreté et des préjugés. Chacun a ses raisons de participer à la Journée internationale des femmes. Mais hier, plusieurs avaient la même à la manifestation organisée à Québec: l'équité salariale. Et la présence marquée de représentants syndicaux parmi les 1000 participants à cette marche du 8 mars n'y était pas étrangère.

Comme la veille à Montréal, cette autre marche, organisée par la Coalition régionale des groupes de femmes, se voulait une riposte aux politiques du gouvernement Charest qui, selon la coalition, provoque un effritement des acquis. «Avec la loi sur la sous-traitance, ce sont les femmes qui vont écoper par-

ce qu'elles vont gagner encore moins d'argent», illustre Emilia Castro, coordonnatrice de la marche, rappelant que les femmes de la région de Québec gagnent 75 % du salaire des hommes, tous secteurs confondus.

À ce chapitre, les travailleuses en service de garde mènent une lutte acharnée et elles dénoncent du même coup le projet de loi 8, qui empêchera les responsables d'un service de garde en milieu familial de se syndiquer, déplore Nathalie Fillion et Lucie Baillargeon, deux représentantes de la Centrale des syndicats du Québec, qui compte 149 000 membres (incluant les enseignantes et les infirmières) dont 80 % sont des femmes.

Le premier ministre Jean Charest avait lui-même rappelé plus tôt en journée que «les salaires des fem-

mes sont encore loin d'atteindre ceux des hommes» malgré quelques avancées sociales. Il faisait aussi valoir qu'il était impératif de faire respecter le principe de l'égalité entre les sexes dans tous les secteurs d'activité.

Outre l'équité salariale, les participants réclament du gouvernement libéral l'élaboration d'une véritable politique familiale et d'un plan d'action contre la pauvreté, le droit au travail et à la syndicalisation et le maintien du Conseil du statut de la femme, menacé de disparaître.

La journée d'hier a servi de prétexte au dévoilement d'une étude sur la violence conjugale et les femmes immigrantes et à la publication de deux documents sur le dépistage de la violence conjugale. (Avec l'PC)



La marche qui s'est ébranlée hier soir à Québec se voulait une riposte aux politiques du gouvernement Charest.

PLAN D'ACTION DE L'AGENCE DE LA SANTÉ

Le quart des femmes de la région de Québec souffrent de détresse psychologique

MARIE CAOUCETTE
MCAoucette@lesoleil.com

L'Agence de santé de la région de Québec (ex-Régie) lançait hier un premier plan d'action portant sur la santé des femmes et l'un des problèmes auxquels l'Agence s'attaquera en priorité est celui de la détresse psychologique des femmes.

Selon une enquête effectuée en 2002, un peu plus du quart (26 %) des femmes de la région de Québec (contre 19,5 % des hommes) seraient en situation de détresse psychologique élevée. Le deuxième taux le plus élevé de tout le Québec!

L'Agence verra donc à ce que, d'ici un an ou deux, les CLSC soient en mesure de mieux détecter ce type de problèmes et d'assurer un suivi aux femmes qui présentent ces symptômes.

Les causes de l'importance de cette pathologie parmi la population féminine de la région de la capitale demeurent toutefois une énigme, selon Ginette Bergevin, vice-présidente du conseil d'administration de l'Agence et coordonnatrice des groupes de femmes de la région 03.

Faut-il y voir un reflet du nombre élevé, dans la région, d'infirmières dont les carrières ont été affectées par les perturbations dans le réseau de la santé? Ou est-ce plus difficile d'être une femme pauvre dans une région où une majorité de gens appartiennent à la classe moyenne? Toutes les hypothèses sont permises, avance M^{me} Bergevin.

Diverses pistes seront examinées dans une vaste enquête fédérale en matière de santé à laquelle participera la Direction de la santé publique (DSP).

ÉPUISEMENT

La DSP lancera aussi prochainement une étude visant à évaluer le niveau d'épuisement des travailleuses œuvrant dans les organismes communautaires, indiquait M^{me} Bergevin, qui provient de ce milieu. La région de Québec compte 300 à 350 organismes du genre au sein desquels travaillent quelque 1500 personnes, dont une large majorité (80 %) de femmes.

Du côté de l'Agence, l'accent sera encore mis, dans le plan d'action, à mieux informer les femmes qu'elles sont plus susceptibles de mourir d'une maladie cardiaque que du can-

cer du sein. Ces «maladies d'hommes» progressent depuis quelques années chez les femmes qui reçoivent encore, par comparaison, de moins bons diagnostics et moins de soins. Elles ont moins d'angioplasties et de pontages et deux fois plus de femmes que d'hommes décèdent un an après une première attaque, selon des données de 1998.

Il n'est pas assez connu que les symptômes d'un problème cardiaque sont différents chez les femmes. Elles se sentent épuisées, ressentent une vague douleur à la poitrine et ont envie de vomir plutôt que d'éprouver un engourdissement du bras gauche et une forte douleur à la poitrine, comme les hommes.

Enfin, l'Agence mènera une recherche pour dresser un portrait des femmes âgées de plus de 65 ans de la région de Québec. Le tiers souffrirait de stress relié au décès d'un proche mais peu serait en situation de détresse en raison, peut-être, d'une consommation inquiétante de tranquillisants (par un quart d'entre elles). L'Agence dispose d'un budget de 200 000 \$ pour ce plan d'action de trois ans.

Les infirmières doivent dépister la violence conjugale, avance leur ordre professionnel

MONTREAL (PC) — À l'occasion de la Journée internationale des femmes, l'Ordre des infirmières du Québec a publié deux documents sur la violence conjugale, l'un portant sur le dépistage, l'autre précisant sa prise de position à ce sujet.

Les infirmières se trouvent souvent en première ligne, à l'urgence de l'hôpital, au CLSC, dans des cliniques, voire à l'école, et sont bien placées pour dépister les victimes de violence conjugale et entendre leurs confidences, indiquait hier en conférence de presse la prési-

dente de l'Ordre, M^{me} Gyslain Desrosiers.

Elle note que dans certaines circonstances qui y sont propices, il s'établit une sorte de «relation intime» ou de confiance entre l'infirmière et la patiente. L'un des documents publiés par l'Ordre des infirmières suggère des exemples de questions à poser et rappelle des facteurs de risque de violence conjugale — séparation ou divorce récent ou prévu, grossesse, consommation de drogue ou d'alcool, etc. Il cite également des indices connus de vio-

lence conjugale: délai de consultation inexplicable, liens douteux entre la description d'un incident et le type de blessure subie, etc.

M^{me} Desrosiers a rappelé que le Code des professions a été amendé en 2001, afin de permettre à tout professionnel de communiquer des renseignements normalement protégés par le secret professionnel, lorsqu'il a des raisons de craindre pour la sécurité d'une victime. Le Code de déontologie des infirmières a été modifié, afin de préciser les modalités de divulgation de ces informations.

Séguin veut l'argent tout de suite

Le S.O.S. du ministre des Finances du Québec n'a pas ému le ministre Goodale

RAYMOND GIROUX

RGiroux@lesoleil.com

■ OTTAWA — Yves Séguin veut de l'argent «tout de suite, et ça presse», a-t-il lancé lors d'une conférence de presse à Ottawa, hier, à deux semaines du premier budget de Ralph Goodale.

«C'est le temps de voir de l'action, c'est-à-dire de l'argent, a-t-il insisté. La situation est dramatique et le temps file», car le Québec attend les décisions du fédéral pour attacher les dernières ficelles d'un budget difficile.

Mais le ministre des Finances, venu présenter avec trois de ses homologues provinciaux une mise à jour de l'étude du Conference Board sur le déséquilibre fiscal, a fait chou blanc.

Ottawa veut d'abord renchérir ses réserves de prudence, rembourser sa propre dette et, comme l'a dit le ministre canadien des Finances, «faire quelque contribution importante à la qualité de la vie au Canada», dans son budget du 23 de ce mois.

M. Goodale, peu impressionné par ce rapport qui prévoit un surplus budgétaire de 78 milliards \$ pour le gouvernement fédéral, en 2019-2020, a immédiatement rejeté cette demande.

Les pressions des provinces, qui lançaient au même moment une campagne de publicité sur la santé, ont eu pour effet de braquer le ministre fédéral des Finances qui a accusé ces dernières de pratiquer une politique de confrontation. «Les Canadiens ne sont pas intéressés à des guerres et des duels de publicité, de conférences de presse ou de statistiques», a-t-il dit en impromptu de presse.

«Ils veulent des résultats permanents», ce que permettra d'atteindre selon lui la série de rencontres des ministres des Finances et de la Santé ainsi que des premiers ministres prévues au cours des prochains mois.

Comme son prédécesseur Paul Martin, aujourd'hui premier ministre, M. Goodale rejette l'idée même d'un déséquilibre entre les ressources financières des provinces et celles de son gouvernement.

L'étude du Conference Board, a-t-il dit aux Communes, «est déjà dépassée» parce que ses fondements ne sont plus à jour. «Il s'agit d'une projection statique linéaire» qui ne tient pas compte des dernières ententes sur la santé et de l'aide promise aux municipalités.

«Les excédents sont grossièrement exagérés et de fait, nous affrontons un

contexte fiscal très serré», a ajouté le ministre. M. Goodale devait ajouter que l'analyse est «artificielle» car elle assume que ni le Québec ni les provinces ne changeront leurs politiques d'un iota au cours des 10, 15 ou 20 prochaines années ou ne signeront aucun nouvel accord sur la santé. «Une seule variation de 1 % des revenus et des dépenses sur cette période transformera l'excédent de 80 milliards \$ en un déficit de 10 milliards \$», a-t-il dit.

Le ministre se dit toujours «ouvert aux discussions» avec les provinces, mais considère qu'elles demandent beaucoup, même s'il est prêt à ajouter au moins 1,3 milliard \$ pour la péréquation. «Elles veulent intégrer les deux derniers milliards \$ pour la santé au transfert permanent, soutient-il sur un ton impatient. Elles demandent trois autres milliards \$ sur une base permanente, pour la santé, puis quatre milliards \$ de plus pour la péréquation et du financement pour l'innovation, les infrastructures, les municipalités, l'éducation et les services sociaux».

AUCUN DÉBLOCAGE

«Père» du concept de déséquilibre fiscal, M. Séguin maintient que le fédéral jouit de surplus imposants malgré les dénégations ministérielles.

«Il a une marge de manœuvre», a-t-il dit avant de décrire la proposition d'Ottawa sur la péréquation comme inadéquate, incomplète et inacceptable.

La mise à jour d'hier, selon lui, «rend presque indiscutable» l'existence de ce déséquilibre à long terme. En 15 ans, maintient le Conference Board, la dette fédérale aura fondu de 620 à 128 milliards \$, si tous les excédents budgétaires y sont affectés et si le gouvernement ne se lance dans aucun nouveau programme.

À l'inverse, dans les mêmes conditions, les dettes accumulées des provinces passeront de 280 à 432 milliards de dollars, dans une situation de *statu quo*. Le ministre québécois ne voit toujours aucun déblocage dans les dossiers de la péréquation et de la santé, mais espère toujours une réponse favorable car, selon lui, «Paul Martin a de bonnes intentions».

Le Conseil de la fédération est un échec, selon Dumont

(PC) — La nouvelle campagne de publicité des provinces visant à forcer la main d'Ottawa révèle «l'échec retentissant» du premier ministre Jean Charest et de son Conseil de la fédération, a estimé hier le chef de l'Action démocratique, Mario Dumont.

«M. Charest a fait sa campagne en disant: "Moi, j'ai des bonnes relations à Ottawa, je vais arranger les affaires avec le gouvernement fédéral et l'argent va arriver." Quelques mois plus tard, il passe par des agences de publicité», a dit M. Dumont, lors d'un point de presse à Québec.

Les gouvernements provinciaux ont convenu hier de lancer une nouvelle offensive publicitaire de 1,5 million \$ destinée à faire pression sur le gouvernement fédéral pour qu'il augmente sa contribution financière en matière de soins de santé.

Cette décision, a fait valoir le leader de l'ADQ, démontre que le Conseil de la fédération, une initiative de Jean Charest censée établir un nouveau rapport de forces entre les provinces et le gouvernement fédéral, ne constitue pas une tribune crédible. «Quand ils (les premiers ministres provinciaux) veulent parler à Ottawa, ils doivent le faire par le biais de la TV», a-t-il fait remarquer.

Du reste, le chef de l'ADQ ne croit pas à la sincérité du ministre des Finances, Yves Séguin, lorsqu'il prétend que l'intransigence d'Ottawa menace l'équilibre budgétaire au Québec.

«En campagne électorale, ils ont fait leur cadre financier en toute connaissance de cause. Tous les éléments, comme le financement du fédéral en santé, étaient connus», a dit M. Dumont.

Cette mauvaise comédie, a-t-il ajouté, ne sert qu'à dissimuler le fait que le cadre financier du PLQ ne tenait pas la route. Par conséquent, le gouvernement libéral veut selon lui se délester de certains engagements électoraux trop coûteux en faisant porter le chapeau au gouvernement fédéral.

«Avec tout ce qu'il a promis, M. Charest ne peut pas mettre sur le dos du gouvernement fédéral le non-respect de ses engagements électoraux. Ils (les libéraux) ont fait de la planification financière non réaliste pour essayer d'acheter des votes.»

À la reprise des travaux parlementaires, l'ADQ est déterminée à incarner «la voix des jeunes, des femmes, des gens ordinaires qui vont être les victimes des conflits de travail» à venir, a-t-il dit.

L'un des premiers gestes qu'entend poser l'Action démocratique sera de réclamer de meilleures garanties de service pour les usagers du transport en commun. «Les travailleurs, les parents, et l'ensemble des citoyens utilisateurs des services publics ont le droit d'exiger de ne pas être victimes des chicanes entre les activistes syndicaux et le gouvernement», a-t-il insisté.

RENTRÉE PARLEMENTAIRE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Reprise des travaux dans un climat lourd

(PC) — Les difficultés s'accumulent pour le premier ministre du Québec, Jean Charest, au moment où l'Assemblée nationale reprend aujourd'hui ses travaux après une suspension de trois mois.

Au pouvoir depuis 11 mois, le gouvernement libéral de M. Charest a indisposé tour à tour les syndiqués, les groupes

de femmes, les Québécois vivant en régions, les travailleurs du réseau de la santé, les étudiants, les recteurs d'université, les environnementalistes et les militants antipauvreté.

Par ailleurs, une demi-douzaine d'importantes entreprises ont fermé leurs portes ou menacent de le faire au cours des prochaines semaines à travers le

Québec. Les principales fermetures sont la Gaspésia à Chandler, l'Abitibi-Consolidated du secteur La Baie (Saguenay), l'Alcan du secteur Arvida (Saguenay), l'abattoir Olymel de Princeville, Denim Swift de Drummondville, la mine Bell-Allard de Matagami et Agri-nove à Ste-Claire de Bellechasse. D'autres entreprises ont reporté indéfini-

ment leur projet d'agrandissement, comme Alcoa à Deschambault-Grondines, ou suspendent momentanément leurs activités comme la mine Bell de la minière Lab Chrysotile.

Hier, des groupes de femmes ont profité de la Journée internationale de la femme pour faire connaître leur mécontentement face aux politiques du gouvernement Charest. La Fédération des femmes du Québec, par la voix de sa présidente Michèle Asselin, a dénoncé « les nombreux reculs subis par les femmes à la suite des lois adoptées par le gouvernement Charest ».

Un autre groupe, le Collectif pour un Québec sans pauvreté, attend toujours un plan gouvernemental de lutte contre la pauvreté. Ce plan devait être connu le 5 mai 2003, en vertu d'une loi votée en 2002 par l'Assemblée nationale, mais a été remis sans cesse.

La santé devait être la priorité du gouvernement Charest mais le ministre de la Santé, Philippe Couillard, a dû reconnaître cette semaine qu'il faudra quelques années avant d'éliminer les listes d'attente pour les chirurgies.

Le réseau scolaire attend de voir combien de sommes additionnelles le gouvernement Charest pourra réinvestir en éducation. Dans les universités, la Conférence des recteurs réclame des réinvestissements supplémentaires de 350 millions \$.

Dans un autre dossier, la loi qui confie aux seuls élus municipaux la responsabilité du développement régional a suscité la grogne dans plusieurs régions. Cette décision pourrait marquer la fin des Conseils régionaux de développement (CRD), qui ont assuré la création d'emplois dans plusieurs régions depuis 30 ans.

BUDGET

Le ministre des Finances du Québec, Yves Séguin, doit attendre la publication du budget fédéral, le 23 mars prochain, pour connaître la marge de manœuvre dont il disposera.

La dernière synthèse financière publiée fait état d'un manque à gagner de 700 millions \$ uniquement cette année dans les paiements fédéraux de péréquation.

M. Séguin rendait publique hier une étude du Conference Board selon laquelle les surplus financiers du gouvernement fédéral atteindront 10 milliards \$ l'an prochain, ce qui illustre, croit-il, le déséquilibre fiscal entre Ottawa et les provinces.

Le ministre des Finances est coincé par plusieurs des engagements pris par le Parti libéral lors de la dernière campagne électorale, notamment celui de réinvestir dans la santé et l'éducation, de lutter contre la pauvreté et de baisser les impôts des contribuables d'un milliard de dollars.

Le
BOOM
printanier

CFOM
102,9 FM

La Radio Flash-back

20 000 \$
en prix à gagner
en

Le Jaune Tomato
vous offre
les bonheurs à
l'italienne!



LE SOLEIL
vous les offre en famille!

Composez votre table de 10 personnes
et courez la chance d'être les invités du
Jaune Tomato et du Soleil, le jeudi 1^{er} avril.

L'équipe gagnante aura
une mission à accomplir :
les 7 plats principaux qui
composent « Les bonheurs à
l'italienne » doivent tous être
testés, goûtés et racontés !

Le samedi 10 avril, LE
SOLEIL publiera photos et
commentaires des gagnants sur ces « bonheurs
à l'italienne ».

En tout temps, à l'exception des samedis et dimanches midi.

Table d'hôte

Incluant un pichet de vin D.O.C. (500 ml)
Rouge : Montepulciano • Blanc : Trebbiano

Au choix

Antipasti • Calamari frits • Bocconcini et prosciutto al forno

Au choix

Pizza Jaune Tomato
Penne camembert et gorgonzola
Tortellini Gigi L'Amoroso
Poulet en croûte de parmesan
Salmone della casa sur planche de cèdre
Steak alla Toscana
Escalope de veau sauce aux champignons

Au choix

Crème brûlée • Cannoli au chocolat blanc • Tarta de Maude
Thé - Café - Espresso

Les enfants de 10 ans et moins mangent gratuitement le dimanche soir à compter de 17 h.

Pour participer, remplissez le bulletin de participation
et retournez-le à l'adresse indiquée.

Concours Jaune Tomato

C.P. 15180, Québec (Québec) G1K 7X2
ou déposez-le à nos bureaux au
925, chemin Saint-Louis, Québec.
Tirage le vendredi 26 mars à 15 h.



NOM : _____
ADRESSE : _____
VILLE : _____
CODE POSTAL : _____ TÉL. (JOUR) : _____

LE SOLEIL

Ça va donner un
grand coup !

GOLF



INFORMEZ-VOUS CONCERNANT NOS
PROMOTIONS POUR 5, 10 OU 15 NUMÉROS

Aussi, les chroniques de :

ADRIEN BIGRAS
PIERRE BRISEBOIS
ANNE CHOUINARD
MICHEL MARTIN
DEBBIE SAVOY-MOREL
DANIEL TALBOT

Abonnez-vous !

Courriel : golfgesca@editions-gesca.ca
ou par téléphone au (514) 904-5537
Sans frais : 1 877 997-4653

Les Éditions
gesca

EN KIOSQUE DÈS MAINTENANT

Deux semaines de remue-ménages chez les hauts fonctionnaires

Martin veut des idées pour son programme électoral

BRUCE CHEADLE
Presse canadienne

OTTAWA — Le premier ministre Paul Martin a demandé à ses plus hauts fonctionnaires de se livrer à ce que l'un d'eux a décrit comme un exercice de remue-ménages « délibérément provocateur », susceptible de produire les éléments d'un prochain programme électoral libéral, a appris la Presse canadienne.

Les sous-ministres ont été avisés, le 20 février, qu'ils avaient deux semaines pour sortir des sentiers battus et proposer des orientations originales, selon une source interne. Ces propositions étaient attendues vendredi dernier, bien que certains y travaillaient encore hier. « C'est le genre de matériel qui pourrait fournir la matière d'un programme électoral », a affirmé une autre source.

Tandis que le bureau du premier ministre tentait de faire passer l'exercice comme une consultation de routine, un tout autre son de cloche émanait des ministres et des fonctionnaires assujettis à ce *brainstorming*.

EN 10 PAGES

Les principaux fonctionnaires de chaque ministère n'ont pratiquement travaillé que sur ce dossier depuis deux semaines. Le président du Conseil du trésor, Reg Alcock, a avoué être arrivé à son bureau à 3h30, hier, pour tenter de parachever le document de son ministère, qui devait être prêt trois jours plus tôt. « Je prends cela très au sérieux, a-t-il commenté. C'est un vrai défi pour nous. »

Les propositions doivent se limiter à 10 pages, plus une page couverture où les ministres en décrivent les implications politiques.

On ignorait hier si tous les ministres devraient personnellement défendre le plan de leur ministère. M. Alcock disait s'attendre à le justifier « devant le premier ministre lui-même ».

Chaque ministère devait mettre de l'avant des changements de politiques s'échelonnant sur un horizon de cinq à 10 ans, tout en tenant compte des restrictions financières sur les dépenses.

L'exercice, qui survient au beau milieu du scandale des commandites qui a mis à mal la popularité des libéraux dans les sondages, pourrait être perçu comme un effort désespéré pour mettre de la chair sur un programme politique décharné, ou une tentative du premier ministre de conserver une perspective d'ensemble de la situation.

Selon un haut fonctionnaire, certains de ses collègues ont trouvé l'expérience « rafraîchissante », tandis que d'autres l'ont jugée difficile.

Le résultat initial du travail des fonctionnaires du Conseil du trésor était « du pareil au même », a admis M. Alcock, jusqu'à ce que les gens réalisent qu'une telle approche ne satisferait pas le premier ministre.

Selon un fonctionnaire, l'initiative rappelle, par certains aspects, les années 1950 et l'époque du légendaire ministre de l'Industrie C.D. Howe, alors que la bureaucratie travaillait de concert avec les ministres pour élaborer des programmes. Ceux-ci n'étaient pas toujours imposés d'en haut, a commenté un fonctionnaire d'expérience.

Mais le maigre délai de 10 jours ouvrables accordés aux ministères pour terminer le projet est sans précédent.

Selon certaines sources au sein des bureaux des ministres et de la haute fonction publique, l'exercice comporte un élément politique et les meilleures idées qui en sortiront pourraient se retrouver dans un programme électoral ce printemps.

Kofi Annan amorce sa visite au Canada

■ Le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU), Kofi Annan, a amorcé hier sa première visite officielle au Canada en prononçant une allocution à Gatineau, lors d'un souper d'État, en présence du premier ministre Paul Martin et de la gouverneure générale, Adrienne Clarkson. Aujourd'hui, M. Annan doit s'adresser aux députés et aux sénateurs à la Chambre des communes. Au Musée canadien des civilisations, hier soir, le secrétaire général a qualifié le Canada de membre « constructif et profondément engagé » des Nations unies. Il a estimé qu'Ottawa avait fait au cours des ans une « contribution exceptionnelle » aux missions humanitaires, de paix, de sécurité et de développement de l'ONU. (PC)

Campagne pour la propriété canadienne des médias

VICTORIA (PC) — La question de la propriété étrangère des entreprises de télécommunications et des médias canadiens pourrait devenir un enjeu électoral, ont affirmé, hier des organisations culturelles et des syndicats qui promettent de talonner le premier ministre Paul Martin à ce sujet.

En lançant une campagne pancanadienne, ces groupes ont dit que les Canadiens ont peur de perdre les moyens les plus importants dont ils disposent

pour communiquer entre eux si les libéraux de M. Martin décident d'assouplir les règles sur la propriété étrangère.

« Un assouplissement des exigences signifierait, essentiellement, que nous travaillions pour les Américains et que nous diffusions les histoires des autres et pas les nôtres », a affirmé Steve Waddell, de l'ACTRA, l'Alliance des artistes canadiens du cinéma, de la télévision et de la radio. « Nous disons à M. Martin et à son

gouvernement : « Ne le faites pas ». Laissez le Canada être canadien. »

Les libéraux examinent la possibilité d'abolir les restrictions sur la propriété étrangère des câblodistributeurs, mais les syndicats et les organisations culturelles craignent que cela ne crée un précédent et que les médias et les diffuseurs ne soient rapidement touchés par des mesures semblables. « Le gouvernement fédéral protège les médias et les communications du contrôle

étranger depuis plus de 80 ans », a affirmé pour sa part Ian Morrison, porte-parole de Friends of Canadian Broadcasting (Amis de la radiodiffusion canadienne). « Tout ce qu'on leur demande, c'est de continuer à le faire. »

Le milieu des affaires fait pression sur le gouvernement pour qu'il assouplisse les règles de façon à ce que les entreprises canadiennes puissent être vendues à des intérêts étrangers, a ajouté M. Morrison.

PONTIAC LA PASSION DE CONDUIRE

PONTIAC VIBE

PONTIAC VIBE

258\$/mois**
terme de 48 mois à la location
OU
0% FINANCEMENT À L'ACHAT*

• PLUS FAIBLE CONSOMMATION D'ESSENCE DE SA CATÉGORIE • SÉCURITÉ 5 ÉTOILES** • GARANTIE LIMITÉE 5 ANS/100 000 KM SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR SANS FRANCHISE • CLIMATISEUR • MIROIRS À RÉGLAGE ÉLECTRIQUE • ROUES DE 16 PO EN ALUMINIUM COULÉ • PHARES ANTIBROUILLARDS • PRISE DE COURANT DE 115 VOLTS AC DANS LE TABLEAU DE BORD • LECTEUR CD ET 4 HAUT-PARLEURS

« MEILLEURE VOITURE COMPACTE »

L'ANNUEL DE L'AUTOMOBILE 2004

Plus de chevaux de série que les Honda Civic, Nissan Sentra, Ford Focus et Toyota Corolla.



PONTIAC SUNFIRE 2 et 4 portes

- Moteur Ecotec L4 2,2L de 140 HP
- Garantie limitée 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur sans franchise
- Transmission manuelle 5 vitesses Getrag
- Banquette arrière repliable divisée 60/40
- Phares antibrouillards

10 998\$
à l'achat**

La voiture la plus vendue de sa catégorie en 2003.*



PONTIAC GRAND AM 4 portes

- Moteur ECOTEC DACT 4 cyl. d'aluminium 2,2L de 140 HP
- Transmission manuelle 5 vitesses Getrag
- Climatiseur
- Radio AM/FM stéréo avec lecteur CD
- Portes et ouvre-coffre à commandes électriques

198\$/mois***
terme de 48 mois à la location

Plus faible consommation d'essence de sa catégorie pour une cinquième année consécutive - Énergide*



PONTIAC MONTANA

- Sécurité 5 étoiles**
- Garantie limitée 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur sans franchise
- Transmission automatique électronique 4 vitesses
- Climatiseur et lecteur CD
- Portes, vitres et rétroviseurs chauffants à commandes électriques
- Télédéverrouillage

258\$/mois***
terme de 48 mois à la location

L'Association des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux modèles réels 2004 en stock suivants : Vibe (2SL26/R7A), Sunfire (2JB69/R7A ou 2JB37/R7A), Grand Am (2NE69/R7C) et Montana (2UN16/R7A). Photos à titre indicatif seulement. Certaines des caractéristiques illustrées sont offertes en option, pour un coût additionnel. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. Les frais reliés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits payables à la livraison. *À la location, paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois avec versement initial ou échange équivalent. Vibe (3 214 \$), Grand Am (2 780 \$) et Montana (2 999 \$). À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. **Taux de financement à la fin de la période de location. Première mensualité et dépôt de sécurité (Vibe : 300 \$) exigibles à la livraison. **À l'achat, préparation incluse. Transport (900 \$), immatriculation, assurances et taxes pas remis au consommateur à la fin de la période de location. *Basé sur les ventes canadiennes de janvier à décembre 2003 pour la catégorie petites intermédiaires. *Données publiées par le ministère des Ressources naturelles du Canada dans le Guide de consommation de carburant 2004. **Sécurité 5 étoiles pour le conducteur et le passager du siège avant lors des tests d'impacts frontaux (Vibe), pour le conducteur lors des tests d'impacts latéraux (Montana). Tests effectués par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des E.-U. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre ni à aucun autre programme incitatif d'achat ou de location à l'exception des programmes de La Carte GM, des Diplômes et de GM Mobility. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis.

Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, à gmcanada.com ou au 1 800 463-7483.



DÉBAT DE PARTICIPE PRÉSENT

Pas de consensus sur le piratage dans Internet

CLAUDE VAILLANCOURT
Cvaillancourt@lesoleil.com

Le consensus est loin d'être établi sur la nécessité d'interdire le piratage des œuvres de composition dans Internet et, dans un éventuel cas, sur les moyens à prendre pour l'éviter.

Tandis que la directrice générale de l'ADISQ, Solange Drouin, plaide pour l'élimination de ce moyen de reproduction au nom du respect des droits d'auteur, deux artistes, Frédéric Savard, des Zapartistes, et Tod Picard, des Batinses, soutiennent que ce sont

les spectacles – et non les disques – qui constituent l'essentiel de leur gagne-pain.

Plus direct encore, le journaliste de *La Presse* Alain Brunet ne voit pas dans les poursuites des internautes le moyen d'empêcher le repiquage dans Internet.

« Ce n'est pas le vol ou le viol du droit d'auteur qui est en cause, clame-t-il, c'est la déresponsabilisation des internautes. »

Participant au débat mensuel de la série Participe présent au Musée de la civilisation de Québec, les quatre

panelistes ont dû aussi faire face aux interrogations de l'assistance qui digère mal la façon dont s'est engagée la lutte sur les droits d'auteur au Québec.

DOUBLE JEU

« D'un côté, fait-on remarquer, c'est le groupe Archambault qui utilise des artistes dans des annonces pour dire que pirater un disque, c'est voler. Or, Archambault est aussi la propriété de Québec, lequel possède Videotron, un câblodistributeur dont la fonction est essentielle dans le piratage des disques. »

De même, ce sont des multinationales qui servent de producteurs pour les artistes et ce sont ces mêmes multinationales qui vendent les appareils pour graver les disques numériques.

« C'est le pouvoir des grandes maisons de disques qui est attaqué », constate Brunet. « Pour se défendre, ils se rabattent sur des intermédiaires plus fragiles parce qu'ils n'ont pas pris le temps de passer à l'économie du numérique. »

Devant ce constat, le représentant des Zapartistes, Frédéric Savard, croit que son groupe n'a pas d'autre

choix que de diffuser son spectacle dans Internet, tout en demandant aux gens de faire une contribution volontaire.

« On pourrait encore exercer un piratage équitable en téléchargeant seulement les œuvres des artistes supportés internationalement par les multinationales. »

Bref, un méli-mélo qui traduit la crise que vit l'industrie du disque alors que les multinationales prétendent avoir perdu 25 % de leurs revenus annuels – 1 milliard \$ – à cause du piratage.

Point nécessaire de se désâmer.

Machine-à-images
ExpressVu

0 \$
après
rabais*

Installation comprise**

Système ExpressVu™ 3120

- Service 100 % numérique.
- Accès à plus de 300 canaux et 15 forfaits thématiques avantageux.



Et bien simple.™

1 87 SOUCOUBE www.bell.ca/satellite Magasins Espace Bell

Espace Bell

TANQUAY
ÉLECTRONIQUE

Demoulin

LA SCÈNE
TÉLÉPHONIQUE

FUTURESHOP

RadioShack

STEREO

DOT ÉLECTRONIQUE

DOT ÉLECTRONIQUE

TÉLÉ DYNAMIQUE

Certaines conditions s'appliquent. Offre en vigueur jusqu'au 4 avril 2004. Système(s) installé(s) et activé(s) obligatoirement avant le 18 avril 2004. Le service ExpressVu est offert aux clients résidentiels, là où l'accès et la visibilité directe le permettent. Prix/offre sujets à changement/annulation sans préavis. L'offre ne peut être combinée avec aucune autre offre ExpressVu. Détails chez les détaillants participants ou sur www.bell.ca/satellite. Taxes toujours en sus. La signature d'un contrat, et la présentation d'une pièce d'identité avec photo et d'une carte de crédit sont nécessaires à l'achat du système et à l'ouverture d'un compte ExpressVu. Des frais s'appliquent si le client décline sa programmation sous le niveau minimum requis ou résilie son engagement avant la fin.
*Prix net basé sur le prix suggéré de 199,99 \$ moins un rabais en magasin de 100 \$ et un crédit de 100 \$ qui sera appliqué à votre compte dans un délai de 6 à 8 semaines. Offre réservée aux nouveaux abonnés ExpressVu. Sujet à un engagement de programmation de 24 mois à un forfait admissible d'une valeur mensuelle minimum de 36,99 \$. **L'installation professionnelle de base est incluse. Pour savoir si vous êtes admissible, appelez au 1 888 759-3474 ou visitez www.bell.ca/installationincluse. ExpressVu est une marque de commerce de Bell ExpressVu, s.e.c.

Couillard dit non à la césarienne sur demande

(PC) — Il n'est pas question de permettre aux femmes enceintes du Québec d'avoir accès à la césarienne sur demande. Cette avenue est tout simplement indéfendable sur le plan éthique, a tranché hier le ministre de la Santé, Philippe Couillard.

« Ça n'apparaît pas quelque chose d'éthiquement correct. J'ai de la difficulté à admettre qu'on puisse, sans indication médicale précise, se soumettre à une intervention chirurgicale », a dit le ministre, lui-même chirurgien.

Un article publié il y a quelques jours dans le *Journal de l'Association médicale canadienne (JAMC)* indiquait qu'un comité d'éthique de la Société des obstétriciens-gynécologues du Canada (SOGC) envisageait la possibilité d'autoriser le recours aux césariennes sans raison médicale apparente, si la femme le désire.

Indéfendable à ses yeux sur le plan éthique, la césarienne sur demande le serait tout autant sur le plan médical, a-t-il fait valoir.

« C'est quand même une chirurgie majeure, une césarienne, rappelle-t-il. C'est pas une petite chose. Parce que le taux de complications a diminué, les gens ont développé l'impression qu'il s'agit d'une procédure de routine, mais il n'existe pas de procédure chirurgicale de routine. »

« Il y a toujours des risques associés à toute chi-

rurgie », rappelle-t-il, et la césarienne comporte aussi sa part de risques, comme des infections.

Ces arguments contre la césarienne sur demande s'ajoutent au fait que cette pratique, si elle se généralisait, augmenterait la pression sur le réseau de la santé — parce qu'elle monopoliserait plus de ressources — et entraînerait une hausse des coûts associés à l'accouchement.

La rémunération du médecin fera un bond s'il pratique une césarienne plutôt qu'un accouchement par le vagin.

Déjà, au Québec, même si elle ne peut être pratiquée sur demande, la césarienne connaît une croissance exponentielle, au point d'inquiéter les autorités du ministère.

En 1969, seulement 4,8% des grossesses se terminaient par une césarienne. En 2001, cette proportion avait presque quadruplé, passant à 18,5% de l'ensemble des accouchements. Le but du ministère est de ramener cette proportion entre 12 et 15% du total.

Devant le tollé soulevé par sa proposition, la Société des obstétriciens-gynécologues du Canada a indiqué que son idée n'était pas encore arrêtée sur cette question et que son comité d'éthique se prononcerait officiellement d'ici quelques mois.

LISTES D'ATTENTE Des progrès satisfaisants, dit le ministre

(PC) — Le gouvernement Charest ne peut toujours pas garantir aux malades qu'ils n'auront pas à subir des délais indus pour obtenir une chirurgie, mais les progrès enregistrés jusqu'à maintenant pour diminuer les listes d'attente sont tout de même satisfaisants, selon le ministre de la Santé, Philippe Couillard.

« Je suis satisfait du résultat actuel », a dit le ministre, hier. Il a fait remarquer que depuis l'élection du gouvernement libéral, le nombre de patients sur les listes d'attente « hors délai » était passé de 42 000 à environ 35 000. « C'est quand même une amélioration, il y a un progrès. »

Selon le type de chirurgie, le délai d'attente jugé raisonnable est fixé entre deux et six mois.

Or, pour certaines chirurgies, non seulement le nombre de patients « hors délai » n'a pas diminué, mais il a considérablement augmenté. Ainsi, selon les données les plus récentes fournies par le ministère, entre juin 2003 et janvier 2004, le nombre de patients « hors délai » a augmenté de 10% pour la chirurgie de la hanche, de 20% pour celle du genou et de 95% pour l'angioplastie.

Par contre, c'est dans le cas de la chirurgie cardiaque que les résultats sont les plus probants, car on a réussi à enregistrer une diminution de 31% des cas durant cette période.

Prudent, le ministre refuse de fixer un objectif précis dans le temps, pour ce qui est d'éliminer complètement l'attente déraisonnable.

Durant la dernière campagne électorale, pourtant, le Parti libéral du Québec s'est engagé à résorber complètement, durant un premier mandat, la liste des patients qui sont en attente d'une opération en dehors des délais médicalement requis.

« Je trouve que les résultats qu'on a à ce stade-ci sont quand même encourageants. Et je pense que pour la première fois dans le système de santé, on a une tendance nette qui montre qu'on a une amélioration de l'accessibilité, du moins pour les chirurgies », a dit le ministre Couillard.

Il faut remarquer que la longueur des listes d'attente ne doit pas faire oublier qu'au total, le nombre de chirurgies effectuées a augmenté sensiblement depuis l'élection du gouvernement en avril dernier, « de 30% pour la chirurgie du genou, 15% pour la cataracte et 17% pour la hanche ».

Le ministre mentionne également que, ces dernières années, compte tenu des interminables délais d'attente, de nombreux malades avaient renoncé à se faire opérer. Mais depuis les mesures prises par le gouvernement, ils remettent leur nom sur la liste, qui s'allonge un peu plus chaque jour.

2004 ECHO BERLINE

169\$

par mois/location 60 mois*
Transport et préparation inclus
Comptant de 1 635 \$
Option 0 \$ comptant
également disponible à la location

prix ACCÈS

À partir de
14 076 \$



2004 ECHO HATCHBACK CE

169\$

par mois/location 60 mois*
Transport et préparation inclus
Comptant de 444 \$
Option 0 \$ comptant
également disponible à la location

prix ACCÈS

À partir de
12 991 \$



SUR TOUTES LES ECHO 2004 EN STOCK

**VENTE
ÉTIQUETTE
ROUGE**

0\$

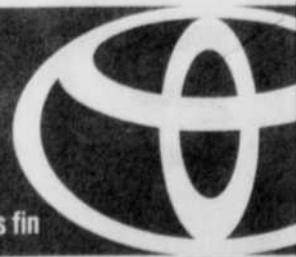
DÉPÔT DE
SÉCURITÉ*
À LA LOCATION

OU

2,9%

FINANCEMENT
À L'ACHAT 48 MOIS*

TOYOTA
un coup de cœur sans fin



**« CELUI QUI AIME PAYER CHER
NE CONNAÎT PAS
NOS CONCESSIONNAIRES. »**

Votre nouvelle Toyota ne part jamais sans un plein réservoir d'essence, l'assistance routière et des tapis protecteurs.

Votre concessionnaire www.acces.toyota.ca



Programmes de location au détail et de financement à l'achat de Toyota Canada Inc. Sur approbation de crédit par Toyota Services Financiers. * Offres de location au détail valables sur les modèles Echo berline 2004 (BT123M AA) et Echo Hatchback CE 2004 (UT123M AA) neufs en stock. Première mensualité de 194,39 \$ (Echo berline 2004 et Echo Hatchback CE 2004), taxes incluses, pour des termes de location de 60 mois, exigible au moment de la livraison. Franchise annuelle de 24 000 km. Frais de 7 \$ du kilomètre excédentaire. Offre de 0 \$ dépôt de sécurité sur tous les modèles Echo 2004 neufs en stock à la location. Immatriculation, assurances et taxes en sus. † L'offre de financement à l'achat de 2,9 % pour un terme de 48 mois est valable sur tous les modèles Echo 2004 neufs en stock. L'immatriculation, les frais de transport, la préparation, l'enregistrement (y compris RDPRM), les frais d'administration, l'assurance et les taxes sont en sus. * Prix Accès pour les modèles Echo berline 2004 (BT123M AA) et Echo Hatchback CE 2004 (UT123M AA) neufs en stock. Les Prix Accès indiqués dans cette publicité sont en vigueur pour le mois de mars 2004 et sont établis par les concessionnaires Accès Toyota pour les concessionnaires participants de la région de Québec. L'immatriculation, les frais de transport, la préparation, l'enregistrement (y compris RDPRM), les frais d'administration, l'assurance et les taxes sont en sus. Composez le 1 888 Toyota-B ou visitez www.acces.toyota.ca. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. ** Le rabais aux diplômés (jusqu'à 1 000 \$ de remise) peut différer selon le modèle. Photos à titre indicatif seulement. Les offres se terminent le 31 mars 2004. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant.

NOUVELLE-ÉCOSSE

Plates-formes menacées par les glaces

HALIFAX (PC) — Une flottille de remorqueurs de haute mer et un brise-glace ont pris la mer hier afin de s'attaquer à une banquise qui menace deux plates-formes gazières au large de la Nouvelle-Écosse et de l'île-de-Sable.

Hier soir, une centaine de travailleurs qui œuvraient sur les deux plates-formes avaient été évacués par mesure de sécurité. Les deux plates-formes sont situées à environ 290 kilomètres au sud-est de Halifax.

Selon les autorités, la banquise, qui est poussée par les vents du nord vers les deux plates-formes, fait 25 kilomètres de long et un mètre d'épaisseur environ.

RÉSISTANCE

Les compagnies ExxonMobil Canada, qui exploite la plate-forme Venture, et Canadian Superior, responsable de la plate-forme de forages exploratoires Rowan Gorilla V, ont fait savoir que leur personnel ne sera pas ramené à bord tant que la glace n'aura pas quitté le secteur.

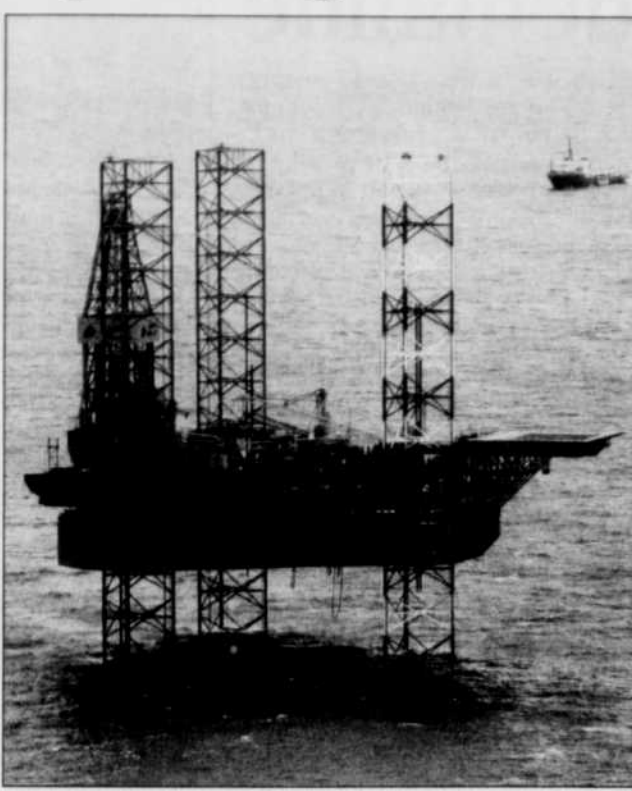
Le vice-président de Canadian Superior, Mike Coolen, a déclaré que les

trois supports métalliques de la plate-forme Rowan Gorilla V ont été conçus pour résister à une glace moins épaisse que celle qui approche, mais il ne croit pas pour autant qu'elle sera renversée.

« Mais je n'ai pas l'intention de tester leur solidité, a-t-il ajouté. On ne va pas laisser la glace approcher suffisamment pour en faire la preuve. » Avant d'être évacués, les 75 travailleurs de la plate-forme Rowan Gorilla V ont reçu l'ordre de remonter la foreuse et de fermer le puits avec du béton.

Pendant ce temps, Canadian Superior a fait appel à six remorqueurs de haute mer et la Garde côte canadienne a envoyé sur place le brise-glace Terry-Fox pour morceler la banquise qui approche des plates-formes. ExxonMobil a également fait appel à trois remorqueurs de haute mer pour repousser la glace autour de sa plate-forme.

Un porte-parole du Centre des glaces du ministère de l'Environnement a estimé que la banquise devrait atteindre les deux structures ce matin, si les vents continuent de souffler autour de 30 à 40 km-h.



Une banquise menace les plates-formes gazières.

Des
défibrillateurs
efficacesLIA LÉVESQUE
Presse canadienne

MONTREAL — Une recherche démontre que les défibrillateurs implantables peuvent contribuer à réduire le taux de mortalité de 23 % chez les patients souffrant d'insuffisance cardiaque modérée.

Les résultats de cette recherche, à laquelle a participé l'Institut de cardiologie de Montréal, ont été dévoilés hier lors d'une réunion scientifique de l'American College of Cardiology, à La Nouvelle-Orléans, en Louisiane.

Il s'agit de l'étude du genre la plus importante à ce jour, puisque 2521 patients y ont participé, divisés en trois groupes: l'un recevait le défibrillateur automatique implantable, l'autre de l'amiodarone — un médicament qui contrôle l'arythmie — alors que l'autre recevait un placebo.

Aussi, tous les patients recevaient, au besoin et selon leur niveau de tolérance, la médication jugée optimale et standard pour ce type de maladie.

Après évaluation, il y a eu 23 % moins de décès au sein du groupe de patients qui ont reçu un défibrillateur implantable et ce, après trois ans de suivi, en moyenne, a expliqué au cours d'un entretien téléphonique le Dr Mario Talaic, chef du département de médecine à l'Institut de cardiologie de Montréal et chercheur principal pour cette étude à l'Institut.

Environ 40 000 personnes meurent chaque année au Canada du syndrome de mort subite cardiaque, a précisé l'Institut. Ces personnes, souvent, meurent durant leur sommeil ou tombent subitement, ayant un cœur affaibli, expliquait le Dr Talaic.

L'installation d'un défibrillateur implantable pourrait même être réalisée à des fins préventives chez des personnes souffrant d'insuffisance cardiaque modérée, puisque l'étude démontre que l'appareil peut sauver des vies, a plaidé le Dr Talaic. « Ça va être important qu'on réévalue les indications médicales » pour les élargir à un plus grand nombre de patients, a-t-il estimé.

Deux problèmes se posent toutefois: le coût de l'appareil et le nombre limité de médecins spécialisés en la matière et d'installations adéquates.

L'appareil à lui seul coûte quelque 25 000 \$, ce qui pose problème en cette ère de restrictions budgétaires.

L'implantation est toutefois moins compliquée qu'avant et ne prend qu'une heure, a noté le Dr Talaic.

Cependant, « ça prend des médecins très spécialisés », a-t-il précisé. L'intervention se fait d'ailleurs dans seulement cinq centres au Québec: l'Institut de cardiologie de Montréal, le CHUM, l'hôpital Sacré-Cœur, le Centre universitaire de santé McGill et l'hôpital Laval à Québec.

Par ailleurs, l'étude a aussi démontré que le groupe de patients qui prenaient de l'amiodarone, ce médicament qui contrôle l'arythmie, n'a pas vu son espérance de vie s'accroître.

VIAGRA

Sans danger pour
certains cardiaques

TORONTO (PC) — Les hommes atteints d'insuffisance cardiaque congestive peuvent sans danger prendre le populaire Viagra contre la dysfonction érectile, et ce médicament améliore leur perception de leur qualité de vie, a constaté une étude.

Des chercheurs de l'Université d'Alberta ont voulu savoir si le sildénafil, qui est commercialisé sous l'appellation Viagra, pouvait être consommé sans risque par les hommes atteints d'insuffisance cardiaque congestive. Dans leur cas, le côté gauche du cœur est incapable de pomper suffisamment de sang, ce qui engendre une accumulation de fluides dans les poumons.

Les médicaments prescrits pour ce problème, comme les bêta-bloquants, causent souvent l'impuissance. Or, un problème persistant de dysfonction érectile semble exacerber le sentiment dépressif chez ces patients et pourrait en inciter certains à ne plus prendre leurs médicaments.

Pour les fins de l'étude, 35 hommes ont reçu soit un placebo, soit du sildénafil, pendant six semaines. Après cette période, on a inversé la médication. Tous les patients, sauf un, ont réagi au sildénafil. Selon une infirmière praticienne qui a réalisé l'étude dans le cadre de sa thèse de maîtrise, l'expérience a réduit les sentiments de dépression des participants et amélioré la perception de leur qualité de vie.

Les médecins hésitaient à prescrire le Viagra aux patients atteints d'insuffisance cardiaque congestive. Lorsque le médicament est arrivé sur le marché, on a signalé certains décès chez des patients atteints de problèmes cardiaques, qui peuvent avoir de la difficulté à obtenir et à maintenir une érection.

On craignait initialement que la relation sexuelle se soit révélée trop exigeante pour leur cœur endommagé. Mais on a finalement compris que c'était la combinaison sildénafil-nitroglycérine qui leur avait été fatale.

La nitroglycérine, qui est administrée aux patients se plaignant de douleurs à la poitrine, ouvre les artères, laissant le plus de sang possible atteindre le cœur. Le sildénafil amplifie ce phénomène, et la combinaison des deux peut engendrer une dangereuse baisse de pression. Maintenant, on ne prescrit plus de sildénafil aux patients qui prennent de la nitroglycérine.

GUCCI
BURBERRY
DOLCE & GABBANA
PRADA
LOUIS VUITTON
YVES SAINT LAURENT RIVE GAUCHE
JOHN VARVATOS
PROENZA SCHOUER
KATE SPADE
ET DAVANTAGE

Holt Renfrew reçoit des invités de marque! Venez découvrir les dernières tendances et les incontournables de la saison. Joignez-vous à nous tous les samedis du mois de mars pour des rencontres avec des créateurs, des défilés impromptus présentant les collections du printemps, des rafraîchissements et de la musique mixée par un DJ. Voici un avant-goût des activités à venir :

La Semaine des accessoires - kate spade à l'honneur Du dimanche 14 au samedi 20 mars. Les derniers looks, des primes, une promotion spéciale kate spade et bien davantage.

L'événement beauté Bobbi Brown 24 sur 24, sept jours sur sept Du vendredi 19 au dimanche 21 mars. Découvrez la nouvelle gamme exclusive Rose tendre de Bobbi Brown.

L'événement Beauté du printemps de Yves Saint Laurent Les vendredi 2 et samedi 3 avril. Découvrez la palette d'inspiration tropicale du printemps 2004 Yves Saint Laurent.

Éblouissant! L'événement Lunettes de soleil Du jeudi 13 au samedi 15 mai. Découvrez les tendances de l'heure en matière de verres fumés et profitez d'offres spéciales et de primes.

Les dates et les heures sont sujettes à modification. Téléphonez à votre magasin le plus près pour les détails. Les créateurs peuvent varier d'un magasin à l'autre. Pour obtenir des renseignements ou passer une commande veuillez téléphoner à votre magasin le plus près ou composer le 1 866 Holt Renfrew.

HOLT RENFREW

PLACE SAINTE-FOY (418) 656-6783 WWW.HOLTRENFREW.COM

CAVALIER VL
2004
à partir de 10 998\$*

MARLIN
CHEVROLET-OLDSMOBILE INC.
688-1212
7145, Jean Talon Sud, Sainte-Foy (Québec)

*Transport et taxes en sus. Financement bancaire.

LE MONDE

EN BREF

OTTAWA À HAÏTI

De l'aide marginale

■ MONTRÉAL — Alors que la communauté internationale s'apprête à déployer d'importantes ressources à Haïti et que les organismes humanitaires amassent des dons, un rapport d'évaluation, rédigé par des hauts fonctionnaires de l'Agence canadienne de développement international, émet des doutes sérieux quant à l'efficacité de certains programmes d'aide canadiens du passé et suggère de réviser le tir. Le rapport, qui fait le point sur l'aide canadienne à Haïti entre 1994 et 2002, rappelle que le Canada y a consacré 273 millions \$, soit un des principaux points d'intervention de l'ACDI. Mais les tensions qui sévissaient à Haïti et le manque de volonté politique de l'ex-gouvernement Aristide, combinés à une trop grande dispersion des programmes canadiens dans ce pays ont miné le rendement des programmes d'aide. Notant que l'aide a contribué « à soulager la pauvreté haïtienne et à satisfaire les besoins fondamentaux », le rapport ajoute que la contribution canadienne « peut être qualifiée de marginale, compte tenu de l'ampleur et de la profondeur des problèmes ». (La Presse)

FRANCE

Fausse alerte d'AZF

■ POITIERS — La circulation ferroviaire a été perturbée hier soir dans la région de Poitiers, en raison d'une alerte à la bombe du groupe terroriste AZF, visant la gare de cette ville, a-t-on appris de source policière. Une personne se réclamant de ce mystérieux groupe, qui exerce depuis environ deux mois et demi un chantage à la bombe auprès de l'État français, a appelé les pompiers puis les policiers en affirmant que des engins explosifs allaient exploser. La Société nationale des chemins de fer (SNCF) a alors bouclé la gare et inspecté ses voies dans un vaste secteur. Neuf trains, dont plusieurs TGV, ont été momentanément bloqués au nord et au sud de Poitiers. L'alerte a été levée peu après 23 h, heure locale. (AFP)

Une panthère noire

■ MAURIAC — Un vacancier a filmé à la fin du mois de février une panthère noire en liberté dans le Canta, au centre de la France, et l'animal reste depuis introuvable malgré les recherches. Une quinzaine de gendarmes et des agents de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage ont entamé dans battues dans la région de Mauriac, mais elles n'ont pour l'instant rien donné. « Si c'est un animal sauvage, il pourrait être là depuis longtemps et se promener dans la région, il peut chasser sur place du gibier sans problème », a souligné la gendarmerie de Mauriac, ajoutant que la panthère sauvage est « timide et peureuse ». Par contre, a-t-on poursuivi, si c'est un animal domestique que quelqu'un a lâché, car il en avait assez de l'avoir chez lui, il aura plutôt tendance à se rapprocher des hommes pour aller chercher à manger et parce qu'il en a moins peur. » (AFP)

AFGHANISTAN

Les écoles de filles

■ PARIS — La France a exprimé hier sa préoccupation devant les « attaques répétées » contre les écoles de filles en Afghanistan, où deux établissements ont été incendiés ces dernières semaines. Quelque 30 écoles pour filles ont été incendiées en deux ans, sur près de 7000 établissements. Près de trois millions d'enfants afghans ont retrouvé le chemin de l'école en 2002 après la chute du régime des talibans et quatre millions en 2003, dont 30 % de filles. (AFP)

ÉTATS-UNIS

Les « boys » stressés

■ WASHINGTON — Les militaires américains, dans l'ensemble plus stressés en 2001-2002 pour cause de guerre en Afghanistan et en Irak, ont fumé davantage et bu plus d'alcool que les années précédentes, selon une étude du Pentagone sur la santé des boys. L'étude insiste sur l'importance des symptômes de stress, quelque 5,1 % des sondés avouant penser au suicide. Les sources les plus communément citées pour expliquer ce stress sont les déploiements et la séparation d'avec leurs familles. Plus de 40 % des femmes enrôlées rapportent aussi « beaucoup » ou « pas mal » de stress lié « au fait d'être une femme dans l'armée ». (AFP)

Pillage et violence à Haïti

Aristide appelle à la résistance; les marines essuient des tirs

■ PORT-AU-PRINCE (AFP et AP) — Plusieurs centaines d'Haïtiens ont pillé hier une zone industrielle de Port-au-Prince, où des marines ont été visés par des tirs, tandis qu'à Bangui, Jean-Bertrand Aristide se disait toujours président d'Haïti.

Le chef d'État provisoire, Boniface Alexandre, a été investi officiellement président. Il a appelé à « un désarmement total pour que la mort cesse » à Haïti et à « la réconciliation nationale ». Selon la Constitution, il doit organiser une élection présidentielle dans un délai de 45 à 90 jours.

Aujourd'hui, un nouveau premier ministre devrait être nommé et la composition d'un gouvernement rendue publique samedi. Le général à la retraite Hérard Abraham, 63 ans, et le commerçant Smarek Michel, 67 ans, ancien premier ministre d'Aristide (1994-1995), sont les deux personnalités les plus souvent citées.

Au lendemain de tirs ayant fait six morts près du Palais présidentiel, à la fin d'une manif de 10 000 opposants à l'ex-chef d'État, des pillards, souvent âgés de moins de 20 ans, s'en sont pris à des conteneurs entreposés près de l'aéroport. Ils ont aussi attaqué des automobilistes et menacé des journalistes avec des machettes.

LES VIVRES VOLÉS

Depuis le départ il y a plus d'une semaine d'Aristide, l'aide humanitaire à Haïti, le pays le plus pauvre du continent américain, arrive au compte-gouttes.

Les pillards sont entrés dans la zone industrielle en sautant le mur d'enceinte ou en passant dans des trous, d'où ils ressortaient avec des cartons de marchandises (céréales, sucre, vêtements), revendues presque aussitôt. Les marines ont leur base à un kilo-



De jeunes Haïtiens se sauvent avec les fruits de leur pillage dans le parc industriel avoisinant l'aéroport de Port-au-Prince.

mètre et demi de là, à l'aéroport, et des militaires français avaient patrouillé ce secteur, dimanche.

« J'ai d'autres missions à effectuer, je ne peux pas tout faire », a affirmé le chef des 600 militaires français déployés à Haïti, le colonel Daniel Lepatois. « Mon job n'est pas d'empêcher des pillages, je suis là pour protéger les gens qui sont en danger », dit-il.

Dans l'après-midi, des marines ont été pris pour cible alors qu'ils patrouillaient dans le centre de Port-au-Prince. Une dizaine de tirs ont visé leur convoi qui a fait demi-tour.

En République centrafricaine, J.-B. Aristide a réaffirmé qu'il demeurerait le « président démocratiquement élu » d'Haïti malgré son départ le 29 février sous la pression de la communauté in-

ternationale et de la rébellion armée. Il a appelé à la « résistance pacifique » contre « l'occupation » du pays.

Les États-Unis lui ont conseillé de ne pas « remuer le passé ». S'il « veut vraiment servir son pays, il doit, à notre avis, laisser son pays se pencher sur son avenir et ne pas essayer encore de remuer le passé », a déclaré le porte-parole du département d'État.

Récemment, Aristide avait fait part de son souhait de retourner à Haïti, où il demeure populaire dans les bidonvilles, notamment grâce à ses bandes armées, les Chimères.

TUÉE PAR DES MARINES

Une des six personnes mortes dimanche à Port-au-Prince était vraisemblablement l'un de ses partisans.

Elle a été tuée par des marines, a indiqué le colonel américain Mark Gurganus, qui a raconté que les militaires américains avaient riposté contre deux hommes tirant sur eux.

Parmi les morts figure aussi un journaliste espagnol, Ricardo Ortega, 37 ans, premier scribe étranger tué depuis l'aggravation de la crise haïtienne. Plus de 34 personnes ont aussi été blessées par les tirs, dimanche.

Le président Alexandre a demandé que les responsables de ces morts soient arrêtés par la police. La France a appelé au « désarmement immédiat » des milices à Haïti.

Enfin, un deuxième contingent chilien de 194 personnes est parti pour Port-au-Prince, où il s'ajoutera à 134 militaires chiliens.

Bush et Kerry à l'attaque dans le sud

À la veille de primaires en Floride et au Texas, le président sortant traîne de l'arrière

■ WASHINGTON (d'après AFP) — Le président sortant, George W. Bush, et le candidat démocrate à la présidentielle, John Kerry, sillonnaient hier le sud des États-Unis, clé de la victoire des républicains en 2000, après une première semaine de campagne caractérisée par des attaques personnelles.

Des primaires démocrates doivent avoir lieu aujourd'hui dans quatre États du sud : la Floride, le Texas, le Mississippi et la Louisiane.

Une semaine après le Super mardi, une série de primaires remportées par le sénateur du Massachusetts, son élan dans l'opinion ne semble pas se démentir.

Un sondage CNN-USA Today le crédite de 52 % des suffrages contre 44 % pour M. Bush et 2 % pour le candidat indépendant Ralph Nader, si l'élection présidentielle se tenait maintenant. En janvier, le même sondage montrait l'inverse, Bush battant Kerry, avec respectivement 55 % et 43 % des inten-

tions de vote. Près de deux Américains sur trois (65 %) disent en outre que l'état de l'économie pèsera davantage sur leur vote que les résultats de la guerre contre le terrorisme. Ils n'étaient que 53 % à voir les choses de cette façon en janvier.

Bush, 57 ans, se trouvait hier dans son fief du Texas et devait participer à plusieurs rencontres électorales, notamment à Dallas et à Houston.

Le duel pour la présidence qui a de facto commencé avec l'abandon de la course à l'investiture démocrate du sénateur John Edwards après le Super mardi, a tout de suite pris l'allure d'une confrontation personnelle.

« Mon adversaire a des convictions, mais elles ne durent jamais très longtemps », a lancé le président républicain à Dallas, ajoutant que « le sénateur Kerry a passé assez longtemps à Washington pour dire une chose et son contraire sur chacune des questions ».

TERRE ARIDE POUR KERRY

Pour Kerry, 60 ans, la tâche est moins aisée dans cette région à forte proportion de population noire et hispanique, plus pauvre et plus conservatrice que l'État dont il est le sénateur, dans le nord-est riche, blanc et progressiste.

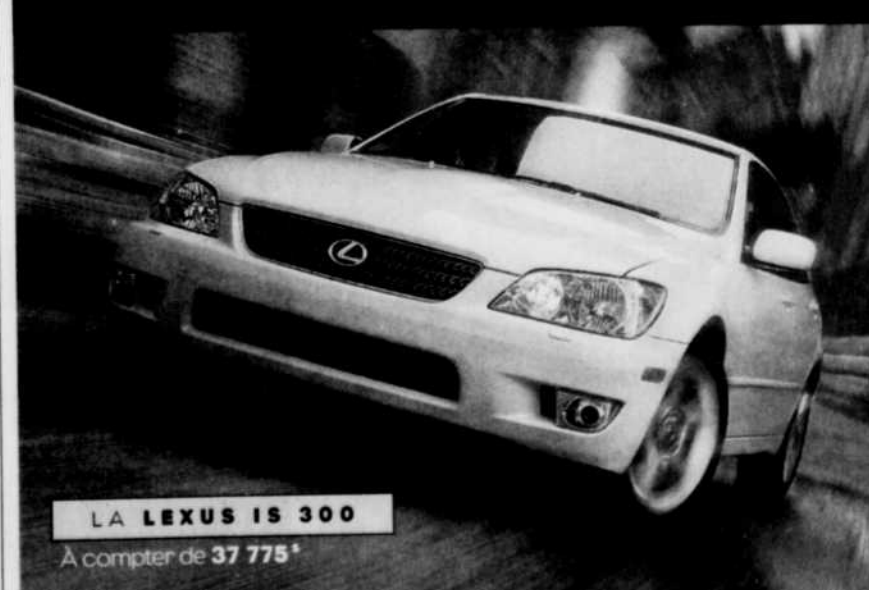
Il s'est rendu hier en Floride, à Hollywood, au centre Martin Luther King, du nom du leader noir assassiné, et il devait poursuivre à Tampa et à West Palm Beach, une des agglomérations où s'est jouée l'issue de l'élection en 2000 remportée à quelques centaines de voix près par l'actuel chef de la Maison-Blanche.

« Là où je vais, je vois la douleur de l'Amérique », avait-il dit dimanche, à Jackson, dans le Mississippi, devant un auditoire de fidèles noirs.

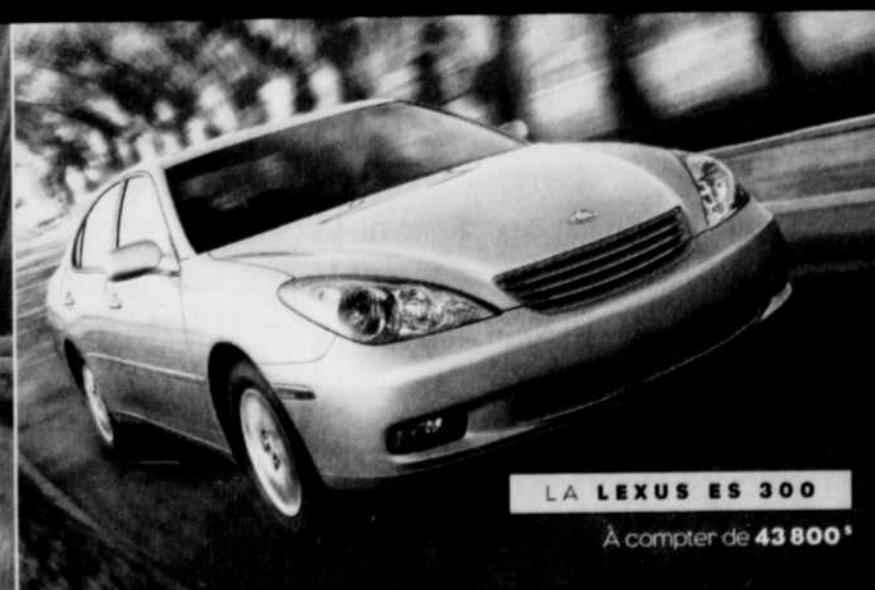
La politique étrangère, le terrorisme et les attaques du 11 septembre 2001, l'emploi et l'économie sont autant de dossiers sujets à divergence entre les deux camps, auxquels s'ajoute la question essentielle de la crédibilité.

« Après quatre années de promesses non respectées, dans chaque région des États-Unis, nous savons que Bush ne peut faire étalage de ses résultats. Ici, dans le Mississippi, 33 000 employés d'usines ont perdu leur emploi et 465 000 ne sont pas couverts par une assurance médicale », a affirmé Kerry à Jackson. Les démocrates mettent aussi de l'avant la question des introuvables armes de destruction massive (ADM) en Irak, principale justification de l'intervention militaire américaine il y a un an.

LA BÊTE... ET LA BELLE...

LA LEXUS IS 300
À compter de 37 775*

Conjuguant luxe, raffinement et pur plaisir, la IS 300 est conçue pour la conduite enthousiaste. L'extérieur raccourci sur un intérieur high-tech aux sièges habillés d'ultrasuede doux, garni de cuir et présentant un groupe d'indicateurs sportif. Avec sa maniabilité précise, prompt et pointue et sa qualité de construction de classe internationale, elle continue de définir sa catégorie.

LA LEXUS ES 300
À compter de 43 800*

La ES 300 2004 est propulsée par un nouveau moteur V6 de 3,3 litres produisant 225 chevaux, une hausse de puissance par rapport aux années précédentes. Étonnamment spacieuse et luxueuse pour une berline intermédiaire, la ES 300 à traction avant offre un niveau de raffinement sans compromis.

120, rue Marais, Québec
683-6565Boulevard
LEXUS TOYOTA

LEXUS

À LA CONQUÊTE DE LA PERFECTION.

Un avion de 64 mercenaires ?



Les autorités du Zimbabwe ont immobilisé dimanche, à l'aéroport de Harare, un avion enregistré aux États-Unis qui avait atterri avec à son bord du matériel militaire et 64 hommes de différentes nationalités soupçonnés d'être des mercenaires, a annoncé hier le ministre de l'Intérieur, Kembo Mohadi. À Washington, un responsable du département d'État a déclaré sous le couvert de l'anonymat que « cet avion n'est pas enregistré aux États-Unis » et qu'aucun des passagers de l'appareil n'est américain. L'ambassade américaine à Harare a affirmé ne pas avoir été informée par le gouvernement zimbabwéen. « Des recherches supplémentaires ont également révélé que l'avion transportait du matériel militaire », a précisé le Zimbabwe. Parmi les équipements filmés, figuraient notamment des téléphones portables, des radios, des couteaux et des bottes militaires ainsi que des sacs de couchage. Selon la télé d'État, la plupart

Les chiites et les Turcs en désaccord avec la nouvelle Constitution de l'Irak

■ BAGDAD (d'après AFP) — La communauté internationale a salué l'adoption, hier, par l'exécutif irakien d'une Constitution provisoire, les seules fausses notes venant de l'Irak où l'influent religieux chiite, l'ayatollah Ali Sistani, y a vu un « obstacle à une Constitution permanente » et de Turquie, Ankara craignant qu'elle ne provoque davantage d'instabilité.

« Cette loi pose des obstacles à une Constitution permanente du pays devant permettre à préserver son unité ainsi que les droits des adeptes des différentes religions et des membres des différentes ethnies », a déclaré l'ayatollah Sistani dans un communiqué diffusé depuis la ville de Najaf.

Le gouvernement turc a déclaré de son côté n'être « pas satisfait » de la nouvelle Constitution et il a averti qu'elle allait déboucher sur davantage « d'instabilité » dans le pays. « La Constitution intérimaire ne nous satisfait pas. Elle accentue nos préoccupations », a déclaré le ministre de la Justice, Cemil Cicek.

Le président des États-Unis, George W. Bush, a félicité quant à lui les Irakiens pour avoir adopté la Constitution provisoire, une étape importante selon lui, vers le transfert de souveraineté, le 30 juin.

Ce document « pose les bases d'élections démocratiques et d'une nouvelle

Constitution qui sera rédigée par une assemblée irakienne élue et approuvée par le peuple irakien », a-t-il dit.

Un haut responsable américain, s'exprimant de Bagdad, a minimisé l'impact des critiques de l'ayatollah Sistani, affirmant qu'elles n'allaient pas compromettre le processus de transfert du pouvoir, fixé au 1^{er} juillet. La Constitution provisoire signée aujourd'hui offre de très bonnes orientations pour la Constitution permanente », a-t-il ajouté.

À L'UNANIMITÉ

Les 25 membres du Conseil de gouvernement irakien, désignés par Washington, ont signé hier une Constitution provisoire, la loi fondamentale censée régir le pays jusqu'à la mise en place, avant le 31 décembre 2005, d'un gouvernement formé après des élections générales.

L'Iran, grand voisin de l'Irak qui a connu une guerre meurtrière lancée

contre lui par Saddam Hussein en 1980, a souligné que ce texte représentait un « pas efficace dans le cadre du transfert du pouvoir aux Irakiens ». « La République islamique d'Iran estime que l'organisation rapide d'élections générales, le départ des forces d'occupation étrangères et la remise de la gestion des affaires du pays aux Irakiens assureront la sécurité, le bien-être et le développement » de ce pays, a ajouté le porte-parole du ministère des Affaires étrangères.

En Arabie Saoudite, le Conseil des ministres, présidé par le prince héritier Abdallah ben Abdel Aziz, a « émis l'espoir que la signature de la Constitution provisoire conduira à l'établissement d'un gouvernement indépendant, au retour de la souveraineté et de l'indépendance de l'Irak frère ».

La Jordanie l'a qualifié aussi de « pas en avant » dans la restitution de la souveraineté aux Irakiens.

À Londres, le ministre des Affaires étrangères Jack Straw a lui aussi salué la signature de la loi fondamentale, estimant qu'elle traduisait le « puissant désir » du peuple irakien d'établir une société démocratique. À Paris, le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Hervé Ladsous, a formulé l'espoir que la nouvelle Constitution provisoire contribuerait « à consolider

Quelle est la part d'Ottawa dans le financement de la santé ?

- a) 50 %
- b) 33 %
- c) 25 %
- d) 16 %

La bonne réponse est d.

Malgré une récente augmentation, la contribution du gouvernement fédéral est de 16 %, alors qu'elle était initialement de 50 %. Les gouvernements des provinces et territoires assument ainsi 84 % des coûts.

Or, ces coûts augmentent sans cesse.

L'équipement médical et les médicaments sont plus chers. En même temps, les besoins sont plus grands et la population vieillit. Cette situation fait subir à notre système de santé une pression sans précédent.

C'est pourquoi les premiers ministres des provinces et des territoires s'unissent pour demander au gouvernement fédéral d'augmenter sa contribution financière afin qu'elle couvre 25 % des coûts, comme

le recommande le propre rapport du gouvernement fédéral sur la santé.

Nous faisons notre part. Nous investissons en santé comme jamais auparavant et continuerons de le faire. Il est temps que le gouvernement fédéral fasse sa part. Nous voulons qu'il s'engage à fournir un financement stable et soutenu qui permette à chaque citoyen d'avoir un meilleur accès aux soins de santé.

Vous méritez beaucoup mieux.

Le conseil
des premiers
ministres pour
sensibiliser les
Canadiens à
la santé

Tous ensemble pour la santé.

Intervenez : www.prioritesante.ca

Alberta
GOVERNMENT OF ALBERTA

Manitoba

NEW BRUNSWICK
GOVERNMENT OF NEW BRUNSWICK

NOVA SCOTIA

Ontario

Québec

Yukon

BRITISH COLUMBIA

New Brunswick
GOVERNMENT OF NEW BRUNSWICK

Northwest Territories

Nunavut

Prince Edward Island

Saskatchewan
GOVERNMENT OF SASKATCHEWAN

L'EST ET LA CÔTE-NORD

Le BST n'enquêtera pas à Mont-Joli

CARL THÉRIAULT
Collaboration spéciale

RIMOUSKI — Il n'y aura pas d'enquête du Bureau de la sécurité des transports du Canada (BST) sur les causes du déraillement d'un train de marchandises de 19 wagons, survenu samedi à Saint-Octave-de-Métis, près de Mont-Joli.

Le BST prendra plutôt des informations auprès de la compagnie du Chemin de fer de la Matapédia et du Golfe, propriétaire d'un réseau qui s'étend de Rivière-du-Loup à Matane jusqu'à Campbellton au Nouveau-Brunswick.

« La cause du déraillement est sous enquête. Nous recueillons des indices. Actuellement, notre personnel travaille fort pour que le service reprenne vers 21 h lundi », disait hier Lucie Rioux, directrice générale de ce chemin de fer d'intérêt local (CFIL).

La porte-parole précise que les rails de ce réseau font l'objet de surveillance par des patrouilles et d'un entretien par du personnel régulier. L'incident de samedi n'a causé aucun dommage à l'environnement.

TROIS ENQUÊTEURS

Il n'y a, pour tout l'est du Canada, que trois enquêteurs du BST dans le domaine ferroviaire, qui enclenchent

ou non des enquêtes en fonction de la gravité des événements et de la disponibilité du personnel.

Un inspecteur de Transports Canada s'est rendu dimanche sur les lieux du déraillement afin de s'informer du respect des normes générales de sécurité.

À Transport 2000, section Québec, un organisme à but non lucratif qui travaille à la promotion et à la défense des usagers du transport en commun, le porte-parole Normand Bastien estime que la privatisation complète des chemins de fer représentait « une erreur », même s'il est impossible de soutenir qu'il puisse y avoir un rapport de cause à effet entre la privatisation des chemins de fer et les déraillements de train.

Il y a quelques semaines, à Montmagny, un wagon ayant une ou plusieurs roues défectueuses aurait été à l'origine d'un déraillement dans un secteur où les rails, qui appartiennent au CN, avaient été refaits il y a moins de deux ans. Le rapport du BST ne sera pas disponible avant an.

Les chemins de fer d'intérêt local (CFIL), contrairement au CN, exercent leur exploitation dans un secteur géographique limité. Il y a 16 CFIL dans l'est du pays, dont ceux de la baie des Chaleurs, de Charlevoix et de la Matapédia et du Golfe.

DÉRAILLEMENTS EN SÉRIE

Rivière-du-Loup craint pour sa source d'eau potable

MARC LAROUCHE
Collaboration spéciale

■ RIVIÈRE-DU-LOUP — Le maire de Rivière-du-Loup, M. Jean D'Amour, est préoccupé par les trois déraillements survenus en moins d'un an à Montmagny, Kamouraska et, samedi, à Mont-Joli. S'il n'exigera pas un examen des rails qui traversent sa municipalité et passent au-dessus de la rivière, principale source d'approvisionnement en eau potable, il estime que le CN devrait le faire.

« J'ose croire que nous avons affaire à des personnes responsables. Nous n'exigerons pas une inspection systématique du réseau qui traverse Rivière-du-Loup, mais si j'étais à la place du CN, je procéderais à une inspection minutieuse de la voie ferrée. Je ne peux tenir la cuillère du CN et manger ma soupe en même temps », dit le maire qui s'interroge sur certains autres aspects de la compagnie.

« Le CN n'est pas réputé pour entretenir ses infrastructures. Strictement pour joindre la bonne personne pour la réparation d'un bout de clôture qui traverse une route, cela prend des semaines. Personne ne retourne jamais les appels. Il serait important de les interpellier, ne serait-ce que pour savoir comment ils se gouvernent. »

En cas de déversement toxique dans

la rivière, le maire affirme que Rivière-du-Loup est prête à faire face à ce genre de situation.

« Nous disposons d'un centre de mesures d'urgence, là où se trouvent le poste de police et la caserne des pompiers. Il a été aménagé en 2000, dès notre entrée au pouvoir, au coût de 72 000 \$, répartis à parts égales entre Québec et la municipalité. Cet endroit devient notre quartier général en cas de crise », dit-il.

MESURES D'URGENCE

Mais si un wagon déraillé déverse des produits toxiques dans la rivière, la population branchée au réseau d'aqueduc municipal est-elle en danger ? « Beaucoup de facteurs ne sont pas établis dans l'hypothèse que vous soumettez, mais si le déversement se

produit en amont de l'usine de filtration, nous devons prendre des décisions rapides et fermer les vannes d'alimentation provenant de la rivière pour ne laisser place qu'à notre deuxième source provenant de Saint-Modeste. »

Un approvisionnement en eau potable provenant uniquement de ce dernier puits, serait suffisant pour fournir les citoyens. « Nous disposons d'une bonne marge de manœuvre. En cas de déversement toxique, les réserves contenues dans nos réservoirs permettent de desservir les résidents branchés au réseau durant 24 heures. »

Le maire avoue que les responsables étudient les données du plan de mesures d'urgence. « Notre Ville se développe et il est important de réévaluer ce plan en fonction des nouvelles réalités. » Le plan d'urgence a déjà été utilisé à quelques reprises ces dernières années : lors d'une fuite de gaz à la suite de travaux d'installation d'infrastructures, et à une autre occasion que M. D'Amour n'est pas prêt d'oublier.

« Je venais d'entreprendre ma campagne électorale, en 1999, et le lendemain matin, le centre-ville était en feu au coin Lafontaine et Hôtel-de-Ville. Dix-neuf personnes avaient été évacuées. Je ne suis pas prêt de l'oublier. »

Manifestation chez la ministre



COLLABORATION SPÉCIALE GILLES GAGNÉ

■ NEW RICHMOND — Plus de 100 personnes ont participé dimanche à une manifestation organisée par les groupes de femmes de la Gaspésie, qui réclament notamment du gouvernement Charest un train de mesures pour contrer la pauvreté, des actions pour l'application de l'équité salariale et une vraie politique de la famille. La manifestation a eu lieu dans le sta-

tionnement du bureau de circonscription de la députée de Bonaventure, la ministre Nathalie Normandeau. Hélène Morin, de Femmes en mouvement, et quatre autres femmes ont d'ailleurs passé la nuit en vigile, dans le stationnement de M^{me} Normandeau, dans une roulotte, qui se profile à l'arrière-plan, désignée par plusieurs manifestants comme la « Charette ». G.G.

Le « CTMA Vacancier » avarié

■ CAP-AUX-MEULES — Aux Îles-de-la-Madeleine, le bateau CTMA Vacancier a subi d'importantes avaries, hier. Le navire a percuté le quai de Cap-aux-Meules à son arrivée. Le capitaine, Mario Landry, a eu de la difficulté à manœuvrer pendant l'accostage, à 8 h, à cause des forts vents du nord-est de 30 à 35 nœuds. Les res-

pensables du CTMA Vacancier doivent évaluer aujourd'hui, avec des inspecteurs de la compagnie d'assurance Lloyds et des experts maritimes, l'ampleur des dégâts. On décidera alors si le navire sera dès maintenant confiné à la cale sèche, pour être réparé, ou s'il pourra poursuivre sa saison hivernale jusqu'à la fin de mars. (PC)

Des trous partout!

Se faire percer
le nez

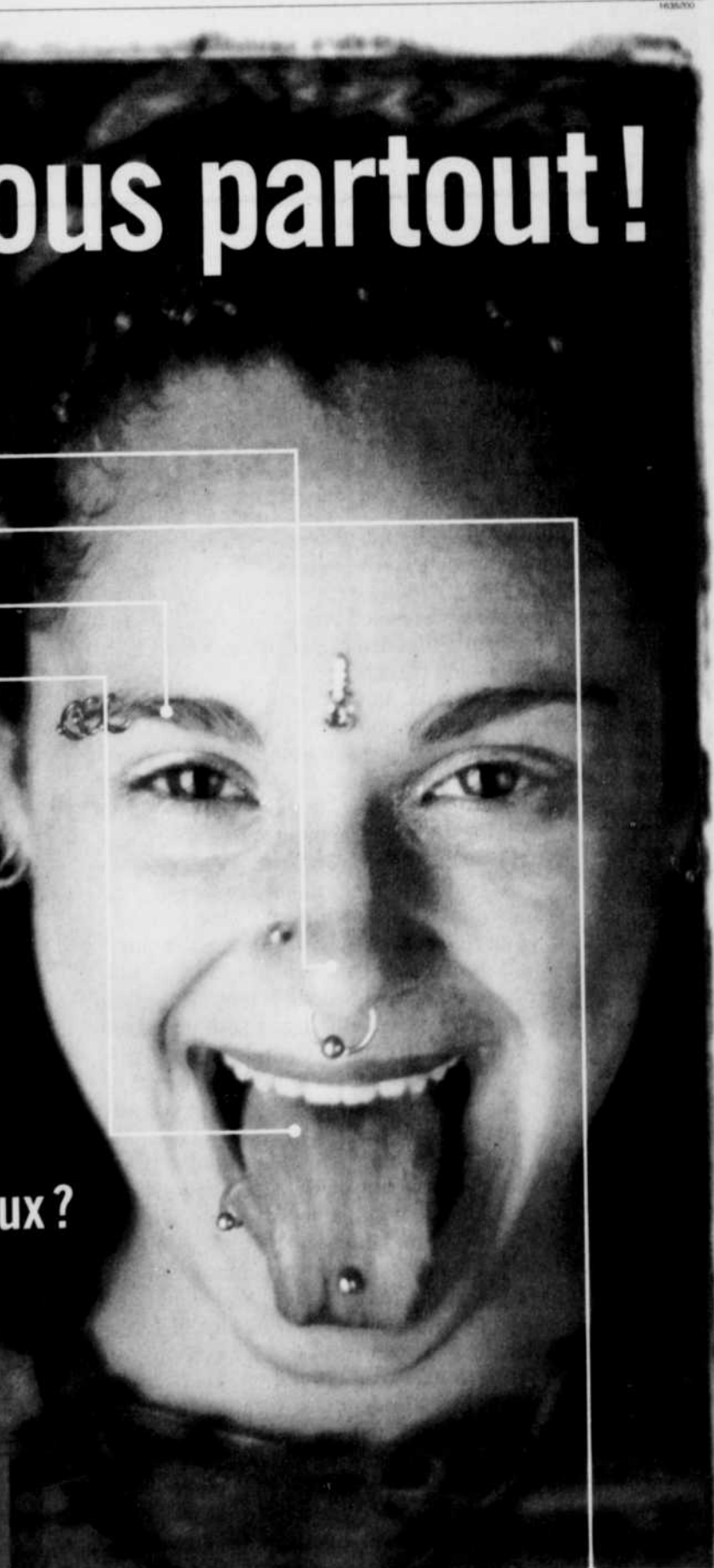
le nombril

les sourcils

la langue.

De plus en plus
populaire chez
les ados.

Est-ce dangereux?



ICI
Radio-Canada

La Facture
ce soir 19 h 30

www.radio-canada.ca/lafacture

AURORA



Nouvelle technologie

Lumière intense pulsée combinée à la radio fréquence

Pour: Le Photo-rajeunissement
couperose - taches pigmentaires - rides

L'Épilation pour elle et lui
tous les types de peaux et de poils

Défiez le temps en beauté...

Implants temporaires ou à long terme pour les rides, ridules ou pour augmenter le volume de vos lèvres: Collagène - Hylaform - Artécoll - Restylane - Botox

Laser Alexandrite

• Épilation rapide, sécuritaire et efficace • Prix compétitifs

Supervision par médecin et infirmières

Dr Elizabeth Morency, MD
Omnipraticienne

varices • couperose • cellulite • épilation au laser • rides • peelings
2951, boul. Laurier, suite 620, Sainte-Foy 650-6652
<http://www.elizabethmorency.qc.ca>

ÉDITORIAL

Gare aux attentes!

Encore une fois, le ministre québécois des Finances a coupé l'herbe sous le pied à l'un de ses collègues en annonçant la résurrection d'un régime d'allocations familiales universelles au Québec. Yves Séguin aime les feux de la rampe et ne s'en prive pas. Tant pis pour le jeu d'équipe! Tout cela prêterait à sourire si ce n'était que de l'anecdote. Mais voilà, on est ici au cœur de questions touchant le quotidien de centaines de milliers de parents.

Le rétablissement d'allocations familiales directes – disparues avec la création du réseau de garderies à 5 \$ (sauf pour les familles les plus modestes) – est conforme au programme du Parti libéral du Québec et comporte d'évidents avantages. Yves Séguin a parfaitement raison de dire que l'actuel système est basé sur des dépenses fiscales, des mesures d'aide et des crédits d'impôt qui n'atteignent plus leur objectif.



Jean-Marc Salvét

JMSalvet@lesoleil.com

Hormis le fait qu'il faille recourir à des spécialistes pour espérer en bénéficier, plus personne ne sait ce qui est réellement dédié à la famille. Sachant cela, on ne s'étonne pas de lire des études démontrant qu'un régime basé sur des allocations versées mensuellement incite les

parents à dépenser l'argent reçu pour leurs enfants.

Le ministre des Finances vise le regroupement d'une série de mesures et de crédits d'impôt destinés à la famille en une allocation universelle, ce qui est une belle façon de réformer une fiscalité échevelée. Et pour éviter que ce « chèque unique intégral » ne soit le résultat d'un simple rééquilibrage, il promet une « bonification » qui serait financée à même l'élimination de crédits d'impôt aux entreprises et aux contribuables « qui n'en ont pas besoin ».

Si les principes de simplicité et de visibilité énoncés par le ministre Séguin sont justes, son échappée solitaire de la semaine dernière risque cependant de décevoir ceux qui croient que le retour d'un régime d'allocations familiales universelles permettra de rétablir l'équité entre l'aide accordée aux familles qui ont des enfants dans le réseau des garderies subventionnées et celles qui n'en ont pas – soit par choix, soit faute de place.

Le ministre de la Famille, Claude Béchard, aura beau appeler à cette équité en s'appuyant sur le flou de son illustre collègue, on peut être certain qu'elle ne sera pas au rendez-vous, car la ponction sur les finances publiques serait beaucoup trop grande. Il faut savoir qu'une place dans une garderie à 7 \$ équivaut à une subvention de plus de 8000 \$ par année. En fait, la seule question qui se pose véritablement est la suivante: à quelle hauteur Québec pourra-t-il combler l'écart existant entre les deux groupes de parents visés?

Le ministre Yves Séguin a, involontairement sans doute, fait naître des attentes élevées. C'est le défaut des points de presse improvisés.

Drame humain

Il peut sembler facile de condamner la décision des autorités canadiennes d'expulser du pays l'Algérien Mohamed Cherfi. Ou encore, de se dire qu'on ne peut rien faire pour sauver ce réfugié qui craint d'être l'objet de sévices s'il retourne dans son pays. Mais il y a des zones grises dans cette histoire et il est donc périlleux de prendre des positions trop tranchées.

Rappelons d'abord les faits. M. Cherfi est arrivé au Canada en 1998 et n'a pas réussi à obtenir son statut de réfugié. Il a toutefois pu rester au pays grâce à un moratoire sur l'expulsion des ressortissants algériens, qui a été levé en 2002 et qui protégeait 1060 personnes. Par la suite, les gouvernements ont élaboré une procédure spéciale pour régulariser le statut des réfugiés algériens qui parviendraient à les convaincre de la qualité de leur parcours d'intégration à la société.

Comme 10 % des personnes visées, Mohamed Cherfi a échoué le test. Mais quel que 900 autres Algériens l'ont passé, ce qui démontre que le Canada a quand même fait preuve de flexibilité dans ce dossier. Pourquoi a-t-on dit oui à la plupart de ces immigrants et non à M. Cherfi? On peut avancer que son rôle de porte-parole du Comité d'action des sans-statut, qui l'a amené à occuper des locaux des gouvernements et à être accusé de méfait et d'entrave, a pesé dans la balance.

Québec et Ottawa ont le devoir d'aider des immigrants en danger, mais encore faut-il que ces personnes s'aident un peu elles-mêmes. Même si ses intentions étaient louables, M. Cherfi aurait pu prévoir l'impact qu'auraient des accusations pénales sur son dossier et trouver d'autres moyens plus sûrs de manifester. Ce n'est pas le temps de flirter avec la criminalité lorsqu'on tente de trouver refuge dans un pays ami.

Mais encore là, des nuances s'imposent. Car l'Algérien n'a pas encore subi son procès et le principe de la présomption d'innocence devrait donc s'appliquer. Si ces accusations sont la raison principale de sa déportation, les gouvernements auraient pu attendre l'issue du procès avant de trancher. Le problème, c'est qu'on ne peut pas savoir avec certitude ce qui a motivé les agents de l'immigration à refuser la candidature de cet homme. D'où la difficulté de juger de la pertinence de leur décision.

M. Cherfi craint de subir des actes de violence si on le renvoie dans son pays. Mais il existe des lois, des règles, des limites à respecter en matière d'immigration. Par acquit de conscience, il vaut la peine de jeter un dernier coup d'œil à ce dossier pour des raisons humanitaires. Mais on ne peut sûrement pas accuser les gouvernements d'avoir manqué d'ouverture envers ce groupe de ressortissants algériens, qui ont pu rester au pays dans 90 % des cas.

LES PLAINES COMMANDITES...



COMMENTAIRE

Le mauvais message de la fessée

Odette Thérberge et Sylvie Carter

Les auteurs sont de l'organisme Espace région de Québec et Espace Chaudière-Appalaches destiné à la prévention de la violence faite aux enfants

« Regarde, moi aussi j'ai eu des tapes sur mes fesses et je n'ai pas si mal tourné! » Combien de fois les parents nous disent-ils cette phrase? Ils sont débordés et « vian », la fessée arrive plus vite sur l'enfant que prévu. Au fait, la fessée répond à quel besoin?

Nous ne voulons pas opposer les droits des parents aux droits des enfants. Il ne s'agit pas d'une compétition avec une personne qui gagne et une autre qui perd. Cependant, pour éviter que les enfants soient des victimes, devons-nous renforcer le pouvoir des adultes ou la capacité des enfants à se percevoir comme des personnes à part entière, ayant les mêmes droits que tout être humain, tel que promulgué en 1989 dans la Convention relative aux droits de l'enfant?

S'il convient sans doute de faire une différence entre la petite tape sur les fesses, donnée à l'occasion, et les corrections physiques régulières (même si l'impact et les conséquences sur l'enfant peuvent varier suivant son âge, sa personnalité, la qualité de sa relation avec ses parents, la gravité et la régularité des gestes posés), qu'apprenons-nous réellement à nos enfants en les frappant? Que c'est correct de frapper? Que les adultes ont le droit de frapper les enfants, mais pas l'inverse?

L'inégalité entre les personnes devient très claire: le pouvoir est aux adultes. Normalement, les adultes devraient utiliser leur autorité, leur pouvoir pour assurer le bien-être des enfants. Mal utilisé, ce pouvoir peut cependant mener à l'abus de pouvoir qui se traduira en gestes de violence de diverses formes: physique, psychologique, verbale, sexuelle.

Si le pouvoir est aux adultes, quelle est



Mal utilisé, le pouvoir des adultes peut mener à des abus de pouvoir sur les plus jeunes.

la différence entre la fessée donnée par le parent, au nom de l'amour, de son éducation, du bien-être de l'enfant... et l'utilisation d'autres formes de violence par les agresseurs qui diront aussi que « c'est pour le bien de l'enfant »? Pour l'enfant, comment faire la différence entre « c'est parce que je t'aime que je suis obligé de te frapper » et « c'est parce que je t'aime que je te touche de cette façon-là ».

Nous considérons donc la fessée comme une méthode disciplinaire inacceptable

et une mauvaise utilisation du pouvoir de l'adulte pour contrôler l'enfant. C'est pourquoi il importe de susciter la réflexion des adultes et de leur proposer des solutions disciplinaires concrètes pour mieux les outiller pour l'éducation des enfants.

Ces derniers sont des personnes à part entière. Ils ne sont pas que l'avenir de la société, mais aussi son présent et ils ont tous le droit à la sécurité, à la force et à la liberté.

TÉMOIGNAGE

Émigrer de Paris...

Bruno Lavoie

Résident de La Malbaie, l'auteur séjourne présentement à Paris

Quel beau jour: Je vais me présenter à l'ambassade canadienne à Paris avec l'élu de mon cœur (elle Française, moi Canadien) pour l'inscrire officiellement en tant qu'immigrante au Canada.

Après quelques téléphones pour s'informer (heure, endroit, station de métro, etc.), nous nous présentons finalement au préposé de l'ambassade canadienne, barricadé dans sa guérite. Il me demande alors « dans quelle province voulez-vous immigrer? » Québec! Et il me renvoie à la Maison québécoise, rue de la Boétie. Pourquoi ne pas l'avoir dit tout de suite, au téléphone, nous évitant ainsi démarches et déplacement inutiles? Quel accueil, quelle belle démonstration d'efficacité et de professionnalisme!

Blessé dans mon orgueil, j'essaie de com-

prendre et de justifier auprès de mon amie son premier contact avec mon pays: guerre de droit entre une province à caractère indépendant et un pouvoir fédéral, bien jaloux de sa puissante juridiction.

Arrivés à la Maison, on nous dirige d'un signe de la main au fond d'un couloir renfermant une fonctionnaire qui nous regarde comme si nous débarquions de la planète Mars. Comme réception, je ne crois pas avoir vu pire. On n'a pas une deuxième chance de faire une première bonne impression. Dans les deux cas, c'était raté!

Finalement, la personne nous dit de consulter dans Internet la rubrique *Relations avec les citoyens et l'immigration* du site du Québec et de remplir le questionnaire d'évaluation, avant d'ajouter, d'un ton condescendant et à l'adresse de mon amie: « Si vous êtes sélectionnée, vous aurez une entrevue. Bonne chance! » Voilà la réception de notre beau pays et de notre belle province.

Aucune classe, respect ou professionnalisme. J'avais, pour une première fois, honte d'être Canadien québécois ou Québécois canadien comme précisait Elvis Gratton, qui aurait sûrement agi avec plus de classe...

Revenus à la maison, nous avons complété le fameux questionnaire. Résultats? « Il vous est déconseillé de soumettre une demande de certificat de sélection », pour employer les termes exacts.

Il aurait fallu que mon amie s'inscrive comme réfugiée politique ou fasse partie d'une organisation terroriste pour qu'on déroule le tapis rouge? L'infrastructure est déjà en place à l'ambassade canadienne, pourquoi ne pas la laisser s'occuper totalement des immigrants?

Ras-le-bol des taxes, de surcroît payées en double, pour deux fois moins de service. Qu'on cesse de couper dans les hôpitaux et qu'on regarde plutôt le gaspillage à l'étranger.

OPINIONS

CHRONIQUE POLITIQUE

Trois femmes qui ne sont pas à plaindre...

Quand on s'attarde aux cas de «la petite madame de la CSN» ou de «la pauvre monoparentale de VIA», il est certain qu'on a une impression de recul. Mais se pourrait-il que, les femmes se rapprochant de plus en plus de l'égalité, elles sont maintenant traitées comme des hommes? Ni mieux ni moins bien...

En premier lieu, ne faisons surtout pas de Sheila Copps une femme martyre: elle n'aimerait pas ça! La même — comme dans *nobody's baby*! — a bâti toute sa carrière politique en essayant de faire oublier qu'elle était une femme. Certes, un ministre du Logement de l'Ontario lui lança: «Retourne dans ta cuisine!» lorsqu'elle siégeait à Queen's Park. Et aux Communes, le ministre conservateur John Crosbie, excédé par ses coups de gueule qui n'avaient rien à envier à ceux de ses collègues mâles, lui lança: «Quiet down baby!» — «Calme-toi la mère!»

Tout cela c'est du passé. Le week-end dernier, lorsqu'elle perdit l'investiture libérale, elle ne dit pas: «Je suis une femme.» Elle s'est plutôt plainte que, «libérale» et «de gauche», elle ne se reconnaît plus dans le parti de Paul Martin.

De méchantes langues pourraient dire que Sheila Copps n'est plus à l'aise au PLC parce qu'elle appartient à une

autre époque. Elle a été battue par «un inconnu», disent les commères. Justement! Le changement à Hamilton, c'est Tony Valeri, un inconnu effectivement, alors que Sheila Copps — précurseur du Programme de commandes avec ses généreuses distributions de drapeaux — appartenait à la vieille garde du parti, celle de John Turner et de Jean Chrétien.

Madame Copps a eu au moins l'élégance de ne jamais jouer à «la femme de service» même si, à l'occasion, dans les campagnes au leadership, elle eût bien aimé substituer l'alternance entre anglophones et francophones à un autre genre d'alternance, entre hommes et femmes. Mais ça, ce sera pour un autre tantôt!

Car la proportion des femmes assises sur les fauteuils de la Chambre des communes varie de 0% — oui, zéro! — à Terre-Neuve et à l'Île-du-Prince-Édouard, à 25,67% des 75 députés du Québec. Le Bloc québécois et le Parti libéral ont d'ailleurs fait élire plus de la moitié de leurs candidates. Le problème c'est qu'il n'y avait pas assez de candidates! En passant, les femmes ne représentent que le tiers des membres du Sénat, ce qui suggère que le régime des nominations politiques n'est guère plus généreux que l'exercice démocratique.

L'idéal serait d'avoir au moins une moitié de candidates, un rêve que caressait Pierre Bibeau pour le Parti libéral du Québec mais qu'il n'a pas



Michel Vastel

Mvastel@lesoleil.com

réalisé: la sacro-sainte souveraineté des associations de circonscription en décide autrement.

Mais il serait, pour l'instant, injuste de tenir Paul Martin responsable de l'échec des femmes en politique: on verra lorsque l'on connaîtra ses 307 candidats. S'il échoue ou ne fait pas mieux que Jean Chrétien — un tiers des candidats libéraux à l'élection générale de l'an 2000 étaient des femmes — on pourra lui reprocher de ne pas user davantage de sa prérogative de désigner des candidates.

Dans une autre circonscription de l'Ontario, c'est une femme qui a battu le candidat du régime. Carolyn Parrish n'était pourtant pas en grâce auprès de l'équipe Martin après avoir traité les Américains de «bâtards». Cela ne l'a pas empêchée de battre Steve Mahoney, un homme.

Cela m'agace un peu que les mêmes commentateurs qui s'apitoient sur le

sort de madame Copps fassent preuve, à juste titre d'ailleurs, de la plus grande sévérité à l'égard de Belinda Stronach. Nouvelle en politique, et femme, elle devrait avoir droit à un peu d'indulgence au nom d'une sorte de discrimination positive. Et son manque de connaissance de la langue française — temporaire d'ailleurs — constitue un bien petit handicap.

En exigeant d'elle les mêmes qualités que de ses adversaires Stephen Harper et Tony Clement, les mêmes Cassandra qui s'apitoient, de façon bien paternaliste d'ailleurs, sur le sort de Sheila Copps, ne sont prêts à donner aucune chance à Belinda Stronach. On pourrait dire par exemple que, occupée à élever deux enfants et à diriger un empire industriel, fille d'immigrant autrichien de surcroît, elle a eu moins de temps que d'autres pour apprendre la langue française. Plus fondamentalement encore, elle a eu moins de temps qu'un homme pour s'entraîner à la politique. Alors, donnons-lui au moins une petite chance...

Vous trouverez mon argument tordu, mais c'est un peu celui qu'utilisaient les mouvements féministes du Québec lors de la manifestation de dimanche. Je ne sais pas si Jean Charest y a pensé, mais il y avait un certain avantage politique pour lui à nommer une femme responsable de la «réinvention» de l'État québécois. Monique Jérôme-Forget sera inévita-

blement responsable de la remise en cause de certains programmes sociaux. Devrait-elle traiter les femmes différemment des hommes? C'est un peu ce que suggéraient les discours officiels de la marche de femmes dimanche dernier à Montréal.

Pourquoi, par exemple, la «droite conservatrice» — si tant est que cela décrive bien le Parti libéral du Québec! — serait-elle forcément «antiféministe»? Les centrales syndicales du Québec, qui se targuent volontiers de progressisme, n'ont-elles pas ralenti l'avancement de la cause féminine, autant qu'elles l'ont fait progresser à d'autres égards, en imposant des normes comme celles de l'ancienneté? Étant arrivées plus tard sur le marché du travail, les femmes sont désavantagées par ces normes du travail qui, dans les faits, favorisent surtout les hommes.

Tout cela n'est pas très politiquement correct évidemment. Il est tellement plus convenable de plaindre Sheila Copps, parce qu'elle a une longue expérience «de femme» en politique. Ou de blâmer Belinda Stronach parce que, belle et riche, elle ne correspond pas à l'image de la femme opprimée! Il faut se demander comment les femmes traiteront Monique Jérôme-Forget. Comme une traîtresse à la cause? Ou comme un simple d'esprit qui n'a rien compris? J'ai hâte d'entendre «la petite madame de la CSN» là-dessus...

BÂTIR UN MARCHÉ PUBLIC D'ENVERGURE

Le marché By à Ottawa peut servir d'exemple

Gilles Bégin

Conseiller en marketing et en développement de projet, Québec

Les citoyens ont appris récemment que la Ville de Québec est prête à investir un montant supplémentaire de plus de 4 millions \$ dans l'agrandissement et l'amélioration des infrastructures actuelles du Marché du Vieux-Port. Après avoir visité le marché à plusieurs reprises, je me permets d'en fournir l'appréciation sommaire suivante et d'en souligner quelques faiblesses.

L'architecture de ce marché est «froide» et ne cadre pas avec la mission d'un marché public. Il en est de même du décor qui laisse tout simplement à désirer. Le sentiment d'espace vide et impersonnel est très fort et nous suit, dans une ambiance générale terne et peu accueillante, tout au long de notre visite au marché. À bien des égards, ce marché donne l'impression d'un petit «centre commercial» isolé, sans plus. Ses caractéristiques ne permettent pas d'attirer suffisamment de touristes et citadins qui aimeraient bien s'y dépayser un peu, dans un décor champêtre et rustique, au cœur même de la ville, tout en effectuant des achats typiques de «chez-nous».

UN BEAU MODÈLE

Considérons certains des atouts du marché By à Ottawa. Le renforcement significatif de ce marché a joué un rôle moteur dans la revitalisation de la basse ville d'Ottawa qui, auparavant, connaissait des problèmes de viabilité commerciale et des problèmes sociaux profonds. Bref, c'était un endroit peu attrayant et laissé-pour-compte. Avec le temps et les efforts de la Ville et des marchands, le marché By et son environnement immédiat, sont devenus une force d'attraction et un milieu commercial très actif, animé et attrayant, même au plan touristique.

Le marché devrait être à l'intérieur des limites des boulevards Charest et Langelier

L'idée que je prône ici est très simple. Je me demande simplement s'il serait possible de réaliser un lieu semblable, attrayant et dynamique au cœur de la ville de Québec. D'autant plus que nous disposons ici de tout le potentiel nécessaire pour bâtir un très beau marché public structurant. Suivant cette logique, les activités du marché du Vieux-Port devraient être déplacées vers un lieu plus propice.

Voici une première suggestion en ce qui concerne le cœur ou la partie centrale de ce nouveau marché devrait se situer. Il s'agit du périmètre formé à l'intérieur des limites des boulevards Charest et Langelier, de même que des rues Saint-Joseph et Hermine. Cet emplacement se trouve à la jonction d'un ensemble de voies



Le marché By est devenu une force d'attraction, un milieu commercial actif, animé et attrayant, même au plan touristique.



L'architecture du marché de Québec est froide et donne l'impression d'un petit centre commercial isolé, sans plus.

d'accès qui permettent, entre autres, d'entrer et sortir rapidement du centre-ville sans trop encombrer la circulation.

POUVOIR D'ATTRACTION

Après avoir construit le bâtiment central, le marché exercera dès lors un pouvoir d'attraction suffisant qui lui donnera l'élan indispensable pour poursuivre son implantation et

son expansion, tout autour. L'entreprise privée devra être incitée à compléter le travail en investissant et en mettant en valeur des bâtiments existants.

Ainsi conçu à cet endroit, le marché comprendra tout un ensemble de halles, de kiosques et de boutiques telles que: boulangerie, poissonnerie, charcuterie fine, boucherie, chocolaterie, fromagerie, aliments naturels

ou exotiques. Également, on devrait être en mesure d'y trouver d'autres types de commerces tels que: savonnerie, herboristerie, artisanat, boutiques d'antiquités et restaurants variés.

Ajoutons un dernier argument en faveur de l'emplacement suggéré. Tout ce secteur, situé plus à l'ouest du centre-ville a un urgent besoin d'être revitalisé. Cette pièce du déve-

loppement pourrait également marquer le début d'un aménagement plus imposant et plus vaste de toute cette section du boulevard Charest qui, on le sait, est délaissée depuis des décennies.

En autant que les ressources financières puissent le permettre, ce nouveau marché public aurait la capacité de devenir une véritable «Maison des produits régionaux» avec, à l'étage, une fenêtre sur le cheminement des produits «de la terre à la maison». Sur l'origine des produits d'ici, ceux que les Amérindiens connaissaient déjà, et ceux qui nous ont été légués de l'extérieur, et tout particulièrement de la France. Ça pourrait devenir un beau centre d'interprétation des produits axé sur la façon dont ils ont pris racine dans notre «nouveau monde». Par ce détour, c'est un peu l'histoire des premiers agriculteurs amérindiens, des premiers colons français et de la colonisation du pays en général, dont il pourrait s'agir. C'est là une idée à explorer.

ESPACE PROPICE

En ce qui concerne l'édifice actuel du marché du Vieux-Port, il est difficile présentement de miser sur une solution définitive qui va de soi. Cependant, l'espace est propice à un aménagement devant répondre à des fins récréatives ou sportives, en y mettant en valeur, entre autres, la voile, le vélo et des activités hivernales.

Pour nous aider à trouver une solution idéale, essayons d'imaginer ce que pourrait devenir la grande ville de Québec, dans une perspective de développement à moyen et long termes, dans 10 ou 20 ans, notamment quand le bassin Louise et le fleuve seront dépollués.

À court terme, profitant d'une réduction de l'espace visible du stationnement actuel, il serait utile de compléter l'aménagement du parc jardin qu'on y trouve déjà. Tout en comportant un sentier de marche, ce petit parc peut facilement inclure une courte piste qui y serpenterait (pour le patin à glace et le patin à roues alignées), comme on en voit une très belle près du lac Memphrémagog.

Est-il possible que cet endroit devienne un point central de différentes activités de loisir, quatre saisons? L'été, on est en mesure d'y voir converger les randonneurs à vélo, étant donné la présence de la piste des Cheminots. En hiver, en plus de la patinoire, il est concevable qu'on en vienne à utiliser les pistes de vélo actuelles pour susciter la pratique du ski de fond, au cœur de la ville, celle justement dont on voudrait bien mettre en valeur cet aspect de sa personnalité marqué par la nordicité.

Avant de prendre une décision définitive quant à l'avenir du marché du Vieux-Port, il en coûte peu de prendre le temps d'effectuer les études préalables pertinentes. Car il n'est pas interdit de penser l'avenir autrement que dans le cadre des sentiers battus.



Méga

vente



Cette offre peut vous donner envie d'agrandir votre famille!

199

\$†

226\$

288\$

ANNIVERSARY
EDITION

- 21888\$***



SERVICES FINANCIERS
CHRYSLER CANADA

VISITEZ VOS CONCESSIONNAIRES CHRYSLER • JEEP^{MD} • DODGE
dodge.ca

[illegible]

CHRYSLER
Jeep
DODGE
CINQ ÉTOILES